LICENCE L3

SCIENCES DE l'EDUCATION ET DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Responsable Pédagogique : Mme Anne Claudine OLLER
Gestionnaire de scolarité : M. Mike JEAN-FRANCOIS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UFR des Sciences de l'Education, Sciences Sociales et STAPS

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education et de la formation **4**

- 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires
- 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles
- 1.3 -Les débouchés professionnels de la licence

2. Les modalités d'admission **6**

- 2.1 - 1ère modalité : commission d'admission
- 2.2 - 2ème modalité : Validation d'Acquis et d'Expérience Professionnelle (VAEP)

3. Les dispositions générales de la Licence **7**

- 3.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus
- 3.2 - Contrôle de l'assiduité
- 3.3 - Report de notes de 1ère session
- 3.4 – Le plagiat et les sanctions encourues
- 3.5- Régime spécial d'étude (RSE)
- 3.6- Allègements de formation
- 3.7- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale
- 3.8 - Règles de la communication par mail

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

4. Les modalités d'inscription pédagogique 12

5. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC 13

- **5.1: Le calendrier de la licence 2023/2024**
  - 5.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres
- **5.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité**
  - 5.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité
  - 5.2.2 - Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours
  - 5.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.
  - 5.2.4 - Remise des travaux aux enseignants
  - 5.2.5 - Les examens
  - 5.2.6 – Proclamation des résultats des examens
- **5.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants**
- **5.4: Vie universitaire et règlement intérieur**
  - 5.4.1 - Vie universitaire : comportement général
  - 5.4.2 - Ordre intérieur
  - 5.4.3 - Discipline universitaire
- **5.5: Contacter les enseignants de la licence**
- **5.6: S'orienter à l'université Paris Est Créteil**
  - 5.6.1 - Les différents services de l'université
  - 5.6.2 - Plan d'accès à l'université
  - 5.6.3 - Plan d'accès aux différents sites

6. Le programme de la licence : UE et ECUE 22

- Enseignements du semestre 5 (UE 19 à 23)
- Enseignements du semestre 6 (UE 24 à 28)

7. Contenus détaillés des enseignements 24

- Semestre 5 (parcours EE, CPE et ISEJ)
- Semestre 6 (parcours EE CPE et ISEJ)

I. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique.

Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social.

Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études (Master, Doctorat).

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 **A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 **Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation**

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique et Territoriale ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- Les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)…).
- Les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...).
- Les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...).
- Les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...).

2. LES MODALITES D'ADMISSION

1ère modalité : Commission d'admission

- Les étudiants titulaires d'un diplôme totalisant 120 ECTS
- Les titulaires d'un diplôme d'Etat préparé en 3 ans ou plus et permettant l'exercice d'une profession de santé ou d'une profession paramédicale figurant sur une liste arrêtée par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et le Ministre de la Santé. (Arrêté du 09.03.93)
- Les titulaires de diplômes d'Etat de qualification d'enseignants, de formateurs, de travailleurs sociaux (diplôme d'Etat d'Assistant Social, d'Educateur Spécialisé, d'Educateur de Jeunes Enfants)
- Les titulaires de diplômes de niveau Bac+2 : BTS, DUT, Diplôme de Premier Cycle (DPC), délivré par le CNAM, et autres diplômes éventuels.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application e-candidat sur le site internet de l'UPEC :

(https://ecandidat-gest.u- pec.fr).

2ème modalité : Validation des Acquis et d'Expérience Professionnelle (VAEP) sur étude de dossier

Les personnes non titulaires de l'un des diplômes mentionnés ci-dessus mais ayant un parcours professionnel de trois ans minimum en rapport avec le milieu professionnel de l'éducation peuvent déposer leur candidature.

Les candidats justifiant d'un niveau équivalent à BAC+2 peuvent retirer un dossier de candidature auprès du Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats d'Entreprises (SCEPPE) et peuvent bénéficier de conseils et d'accompagnement en contactant le SCEPPE à l'adresse suivante :

61, avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex Tél. : 01 41 78 48 03

fc-sceppe@u-pec.fr

3. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

3.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

Consulter le texte règlementaire sur ce lien du site de l'UPEC :

Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence - UPEC

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels peuvent venir clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu entre les semestres 5 et 6.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures.

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

Redoublement

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année, il doit alors valider les matières éligibles du ou des semestre non validés (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

3.2 - Contrôle de l'assiduité

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD. L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiant.e.s de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées : Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant.e. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année. Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congés liés à la naissance, au décès, etc),
- les arrêts maladie avec certificats, o les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale…).

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :
- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

3.3 – Report des notes de 1ère session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les ECUE éligibles (se rapprocher de la scolarité) auxquels il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (entre la 1ère et la 2ème session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session

3.4 – Le plagiat et les sanctions encourues

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

3.5 – Régime Spécial d'Etude (RSE) - régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales

Consulter le texte règlementaire :

Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes…).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.
Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre** selon les modalités précisées par la scolarité

3.6 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allégement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allégement de formation la note de 10 leur est attribuée.
La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements.**

Valorisation d'un engagement

Vous souhaitez valoriser votre engagement étudiant, consultez la procédure :

La valorisation de l'engagement étudiant à l'UPEC

3.7 – Les dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS/STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr
Rubrique : UFR SESS-STAPS
Rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS/STAPS)
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistanat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS :

Laureline DUPUY

Bureau 605 - 01 45 17 44 75
adresse mail : laureline.dupuy@u-pec.fr

3.8 – Règles de la communication par mail

- **Communication par courrier électronique : règles de forme**

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :
Lorsque vous envoyez un mail, vous demandez une information, un renseignement à une *personne* par courrier électronique.
Il convient donc de respecter les règles de forme suivantes :
« *Bonjour Madame / Monsieur (précisez le nom),*
Je souhaiterais s'il vous plait savoir (pourquoi j'écris)…
Pas d'abréviation, des majuscules pour débuter et de la ponctuation.
Bien cordialement,
Prénom + Nom + Groupe »
Avant envoi, vous veillerez à relire votre message pour éliminer les abréviations et les erreurs d'orthographe.

- **S'organiser pour une efficacité optimale : étudiant-délégué de groupe**

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :
Objectif : ne pas être « noyé » sous les mails…

-Choisir avec chaque délégué de groupe le jour d'envoi des mails ;
-Ecrire ses questions à son délégué de groupe – qui centralise toutes les demandes du groupe ;
-Le délégué écrit à l'enseignant ou à la scolarité (**et met le responsable L3 – Anne-Claudine Oller en copie**) ;
-L'enseignant répond au délégué.

Communication aller : Etudiant > Délégué de groupe > Enseignant ou scolarité (+ M. Oller)

Communication retour : Enseignant ou scolarité > Délégué de groupe > Etudiants

Toute information peut ainsi être utile à tout le groupe.
Pas de mails le week-end : disciplinons-nous et écrivons du lundi au samedi (12h).

- **Les urgences :**

Les urgences, par définition, ne concernent pas les notes, les salles, les horaires, les adresses les lieux de cours…
Mais ce qui est vital, et relève de l'hébergement d'urgence, de la santé, des accidents de la vie, des faits de violence (…) :

- **Écrire un mail mentionnant le caractère urgent, conjointement à M. Lacroix (directeur du département SESS), à Mme Heller (directrice des études SESS) et Mme Oller (responsable de la L3).**
- **Prévenir Mme Oller .**

- **Contacts utiles**

Pour rappel :

- Tous les mails des interlocuteurs **enseignants et administratifs** de l'UPEC se composent ainsi :
  prenom.nom@u-pec.fr

- Tous les mails des interlocuteurs **étudiants** de l'UPEC se composent ainsi : **prenom.nom@etu.u-pec.fr**

Listes des contacts utiles :

Sébastien Lacroix (directeur du département SESS) : direction.departement-sess@u-pec.fr
Delphine Heller (directrice des études du département SESS) : delphine.heller@u-pec.fr
Anne-Claudine Oller (responsable de la L3 SESS) : anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

4. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Une réunion de pré-rentrée se tiendra le :

Mardi 1er septembre 2026

La reprise des cours aura lieu le Lundi 07 septembre 2026.

La réinscription administrative se fera en en ligne à partir d'un ordinateur personnel ou à partir des ordinateurs mis à disposition par l'université pour les étudiants déjà inscrits à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Les inscriptions pédagogiques seront ouvertes dès le 1er septembre 2026

L'inscription dans un groupe sera effectuée par l'équipe enseignante. Les étudiants devront juste faire leur inscription pédagogique en choisissant leur langue vivante.

Cette démarche se fait en ligne sur l'espace e- campus à l'adresse suivante :

https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/

NOTA : En Licence 3, l'inscription dans un groupe se fait en fonction du parcours choisi (EE, CPE ou ISEJ)

Les demandes de régime dérogatoire :

Elles se dérouleront **dès le 07 septembre 2026** et au plus tard le **28 Septembre 2026 inclus pour le 1er semestre**. La demande devra être renouvelée **pour le 2nd semestre**, entre le 18 Janvier 2027 et au plus tard le Lun**di 08 février 2027 inclus.**

Les délais sont de rigueur

La demande d'allègement au titre de l'engagement étudiant :

Elle doit être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de la Faculté, **au plus tard le mardi 29 septembre 2026**, **délai de rigueur.**

5. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

•– Le calendrier de la licence 2025/2026

▪ 5.1.1- Plannings des 1er et 2nd semestres : dates de congés, périodes de révisions et d'examens.

PLANNING DU 1er SEMESTRE (Semestre 5)

Semaine 36	du lundi 31 aout	au	samedi 05 septembre 2026
Semaine 37	du lundi 07 septembre	au	samedi 12 septembre 2026
Semaine 38	du lundi 14 septembre	au	samedi 19 septembre 2026
Semaine 39	du lundi 21 septembre	au	samedi 26 septembre 2026
Semaine 40	du lundi 28 septembre	au	samedi 03 octobre 2026
Semaine 41	du lundi 05 octobre	au	samedi 10 octobre 2026
Semaine 42	du lundi 12 octobre	au	samedi 17 octobre 2026
Semaine 43	du lundi 19 octobre	au	samedi 24 octobre 2026
Semaine 44	**CONGES D'AUTOMNE**		
Semaine 45	du mardi 02 novembre	au	samedi 07 novembre 2026
Semaine 46	du lundi 09 novembre	au	samedi 14 novembre 2026
Semaine 47	du lundi 16 novembre	au	samedi 21 novembre 2026
Semaine 48	du lundi 23 novembre	au	samedi 28 novembre 2026
Semaine 49	du lundi 30 novembre	au	samedi 05 décembre 2026
Semaine 50	du lundi 07 décembre	au	samedi 12 décembre 2026

+ Révisions du mercredi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 inclus

CONGES DE FIN D'ANNEE du vendredi 18/12/2026 soir au lundi 04/01/2027 matin

EXAMENS du 1er SEMESTRE

Semaines 1 et 2 (du Lundi 4 Janvier au vendredi 15 Janvier 2027)

JURY / RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

En semaine 6 (entre le 8 et le 12 Février 2027)

CONSULTATION DES COPIES

Après les jurys

PLANNING DU 2nd SEMESTRE (Semestre 6)

Semaine 03	du lundi 18 janvier	au	samedi 23 janvier 2027
Semaine 04	du lundi 25 janvier	au	samedi 30 janvier 2027
Semaine 05	du lundi 1er février	au	samedi 06 février 2027
Semaine 06	du lundi 08 février	au	samedi 13 février 2027
Semaine 07	**CONGES D'HIVER**		
Semaine 08	du lundi 22 février	au	samedi 27 février 2027
Semaine 09	du lundi 1er mars	au	samedi 06 mars 2027
Semaine 10	du lundi 08 mars	au	samedi 13 mars 2027
Semaine 11	du lundi 15 mars	au	samedi 20 mars 2027
Semaine 12	du mardi 22 mars	au	samedi 27 mars 2027
Semaine 13	du lundi 30 mars	au	samedi 03 avril 2027
Semaine 14	**CONGES DE PRINTEMPS**		
Semaine 15	du lundi 12 avril	au	samedi 17 avril 2027
Semaine 16	du lundi 19 avril	au	samedi 24 avril 2027
Semaine 17	Révisions		

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaines 19 et 20 (du 10 au 21 mai 2027)

JURY DU SECOND SEMESTRE

Semaine 23 (entre le 07 et le 12 juin 2027)

CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 25, 26 et 27 (du 21 juin au 10 juillet)

JURY DU SECOND SEMESTRE

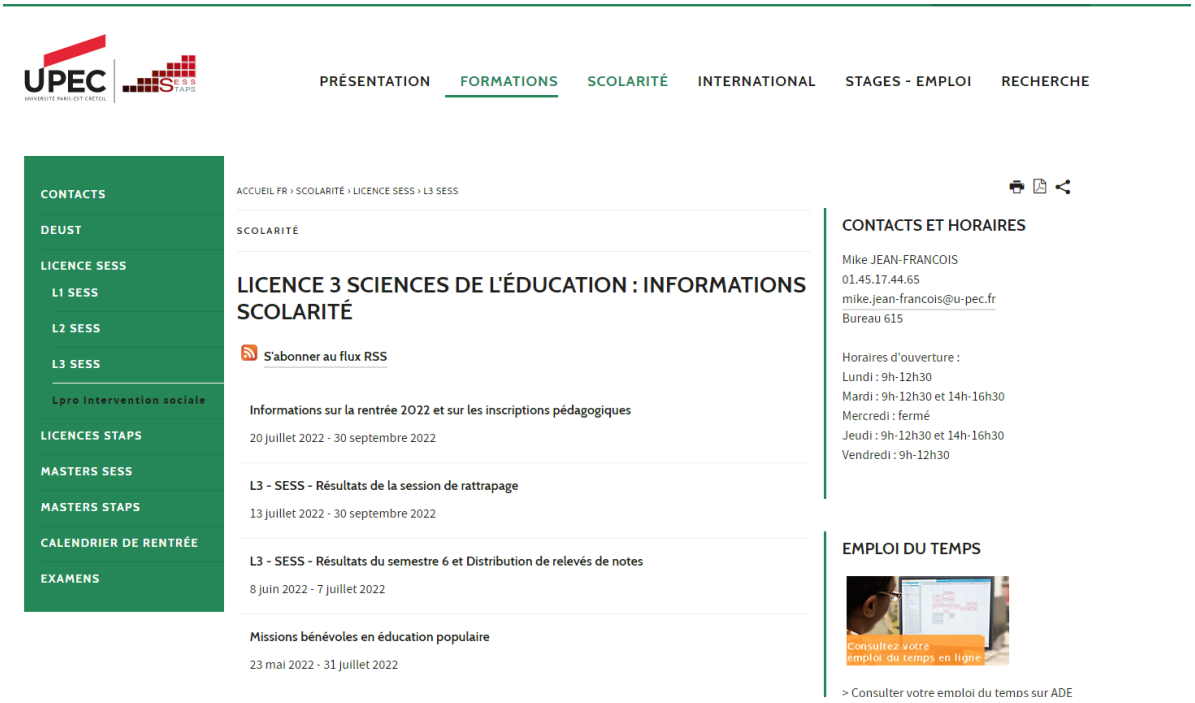
Semaine 28 (entre le 12 et le 17 juillet 2027)

5.2– S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC

➢ 5.2.1- Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative ou pédagogique, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6ème étage bureau 615** auprès de :

Mike JEAN-FRANCOIS : mike.jean-francois@u-pec.fr
ou en appelant le 01.45.17.44.65



HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA GESTIONNAIRE DE SCOLARITE
(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h30 - 13h30	14h30-17h00
MARDI	9h30 - 13h30	14h30-17h00
MERCREDI	9h30 - 13h30	14h30-17h00
JEUDI	9h30 - 13h30	14h30-17h00
VENDREDI	9h30 - 13h30	14h30-17h00

➢ 5.2.2- Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours

Responsable pédagogique de la L3 :
Anne-Claudine Oller : anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr

➢ 5.2.3- Informations sur l'organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.

Pour consulter ces informations en ligne :
site de l'université (www.u-pec.fr).

Pour les consulter vous devez cliquer sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisir
UFR Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L3 SESS**.
Licence 3 Sciences de l'Éducation : informations scolarité — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu'un cours débute à 8h).

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :
Pour les consulter, vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

Ade Web MyPlanning -
2024.1

Vous trouverez les explications nécessaires afin de consulter votre emploi du temps en linge ainsi que vos salles de cours via
le lien ci-après : Consulter son emploi du temps en ligne — UPEC

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1er chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3ème étage de laPyramide.

➢ 5.2.4 – Remise des travaux aux enseignants

Les **dossiers, rapports, notes de synthèse, fiches de lecture,** devront être remis à l'enseignant lui-même pour les différentes sessions. **Pour la session de juin**, les étudiants concernés doivent prendre contact **dès l'affichage des résultats** avec l'enseignant de leur(s) TD pour définir ce qu'ils auront à valider.
Les étudiants en **régime dérogatoire** doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au cours des trois semaines qui suivent le début des cours.

Chaque enseignant possède un casier situé au 7ème étage dans la salle des professeurs (salle 704). Tout document à remettre à un enseignant doit être déposé dans son casier. **Aucun dossier ne sera accepté à la scolarité**.

➢ 5.2.5 – Les examens

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves. **La charte des examens,** disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un temps majoré pour les examens sous certaines conditions. Ils doivent se faire connaître dès le début de l'année ou dès que possible en cas d'accident en cours d'année et au minimum 15 jours avant le début des épreuves auprès de la responsable des examens :

Mme Florence BERTRAND
Email : Florence.bertrand@u-pec.fr

M. Tony REZKI
Email :Tony.rezki@u-pec.fr

.

➢ 5.2.6 – Proclamation des résultats des examens

Les résultats des examens sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

La consultation des copies et l'accompagnement pédagogique se déroulent la semaine qui suit le jury**.** Aucune consultation de copies ne pourra avoir lieu en dehors de cette semaine.

Concernant les réclamations (erreurs de notes, oublis de notes…) **un délai règlementaire est indiqué sur les fiches de réclamation. Au-delà de ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.**

Les relevés de notes sont distribués sur présentation de la carte d'étudiant. Ils peuvent être confiés à une autre personne si celle-ci est munie d'une procuration et de la carte d'étudiant.

➢ 5.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants

Les étudiants peuvent avoir accès **à une salle de documentation** située au 6ème étage (salle n°604) ouverte du lundi au mercredi de 13h30 à 17h et le Jeudi de 9h à 11h45 puis de 13h à17h contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.
De nombreux ouvrages sont en accès libre : ouvrages théoriques des fondamentaux des Sciences de l'éducation, des ouvrages thématiques ainsi que des périodiques. Un espace multimédia avec des ressources à vocation pédagogique sont à la disposition des étudiants : ordinateurs fixes et portables avec Wifi. Un scan peut également être utilisé en libre- service.

Afin de se projeter de manière constructive vers leur avenir professionnel, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé sur rendez-vous.

La convention de stage est obligatoire avant tout début de stage :

La saisie de la convention de stage doit être faite en ligne sur P-stage. Cette application est accessible depuis votre ENT (Environnement Numérique de Travail). Le tutoriel d'aide pour le montage de, la convention est disponible sur ce site : http://sess-staps.u-pec.fr/stages-emploi/faire-ma-convention-sur-p-stage/. Les étudiants peuvent aussi y trouver conseil et appui pour leur recherche de stage et la saisie de la convention de stage. Une aide est également proposée en cas de problème avec p-stage.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous contacter la personne responsable au bureau 603 :

Mme BAUDRY par téléphone au 01-45-17-44-38 ou par mail : baip-sess-staps@u-pec.fr

D'autres salles sont à la disposition des étudiants à La Pyramide :

Une salle mutualisée au 2ème étage avec l'institut d'Ergothérapie est accessible à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

Salle 215 : salle informatique en libre-service accessible sur présentation de la carte étudiant.

Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :

- le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide. Le CROUS propose des repas à 1euro pour les boursiers ou en situation de précarité financière. Les étudiants peuvent payer leurs repas grâce à la solution de paiement sans contact IZLY.

- **La cafétéria du CROUS** située au premier étage de la pyramide du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00.

- **5.4 - Vie universitaire : Extrait du règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration de l'université le 10/11/2017).**

  - **5.4.1 - Vie universitaire : comportement général (Titre 2 - Section 1 - Article 20)**

Les usagers doivent adopter un comportement respectueux d'autrui et conforme aux usages. (…) **et ne doit pas être de nature à créer une perturbation** dans le déroulement des activités d'enseignement et de recherche.

  - **5.4.2 - Ordre intérieur : Usage des moyens de communication (Titre 2 - Section 2 - Article 26)**

L'usage des moyens de communication, transmission et réception ne doit pas porter atteinte au fonctionnement de l'université.

  - **5.4.3 - Discipline universitaire : Dispositions générales et procédure disciplinaire à l'égard des usagers (Titre 2 - Section 3 - Articles 29 et 30)**

Tout manquement aux dispositions du règlement intérieur est susceptible de justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire. (…). En fonction de la gravité des faits, les sanctions disciplinaires applicables aux usagers sont les suivantes
: l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire pour une durée maximale de 5 ans ou l'exclusion définitive de l'université. Le prononcé d'une sanction peut s'accompagner, selon le cas, de la nullité de l'inscription ou de la nullité de l'épreuve correspondant à la fraude ou à la tentative de fraude voire, pour l'usager concerné, de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

• 5.5 Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7ème étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

- M.ACOTCHOU florent.acotchou@u-pec.fr
- M Y.ADANE (Bureau 714) adane.yahia@yahoo.fr
- Mme B. ALONSO (Bureau 701) begona.alonso-fernandez@u-pec.fr
- Mme F. ANANI (bureau 705) fatima.anani@u-pec.fr
- M. D.ARGOUD (Bureau 702) argoud@u-pec.fr
- Mme BEGOT (Bureau 711) anne-cecile.begot@u-pec.fr
- M. M. BIGAY (Bureau 705) michael.bigay@u-pec.fr
- Mme CHARLES charlene.charles@u-pec.fr
- Mme S. CHAUVEL (Bureau 715) severine.chauvel@u-pec.fr
- Mme C.COSSEE (Bureau 706) claire.cosse@u-pec.fr
- Mme L.COSTES (Bureau 709) Laurence.coste@u-pec.fr

- Mme C.VENTURA (bureau 712) chantal.ventura@u-pec.fr
- Mme D. Heller (bureau 705) delphine.heller@u-pec.fr
- M C.JAUNET (Bureau 714) christophe.jaunet@u-pec.fr
- M S.LACROIX (Bureau 710) sebastien.lacroix@u-pec.fr
- M. P.LAFONT (Bureau 707) pascal.lafont@u-pec.fr
- M J.MBIATONG (Bureau 701) jerome.mbiatong@u-pec.fr
- Mme F. MONTANDON (Bureau 702) frederique.montandon@u-pec.fr
- Mme A-C. OLLER (Bureau 706) anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
- Mme N. SAVARD (Bureau 708) nathalie.savard@u-pec.fr
- M. P. SEMENOWICZ (Bureau 708) philippe.semenowicz@u-pec.fr
- Mme A.KILIC aksel.kilic@u-pec.fr
- Mme C.LARGILLIERE cindy.largilliere@u-pec.fr
-…..M.A.OUAHHOU Abdelilah.ouahhou@u-pec.fr

5.6 :S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

Le SIOE (Service des Inscriptions et Organisation des Etudes) est situé sur le campus centre, au 61, avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université, bâtiment **I**1 rez-de-chaussée. Il délivre lors de l'inscription administrative, en début d'année, des certificats de scolarité **(pensez à en faire des photocopies)**.

Le service des bourses (01.45.17.12.43 ou 65.29), ainsi que le **service des diplômes** (01.45.17.12.47 ou 12.42) font partie du SIOE.

La bibliothèque universitaire du Campus centre est située au 61 avenue du Général de Gaulle en face du bâtiment T.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Voir le calendrier des samedis sur le site internet de l'université.

CONTACTS

Horaires et conditions d'accès	01 45 17 70 19 ou 01 45 17 70 12 bibcmc@u-pec.fr
Documentation services proposés	01 45 17 70 31 ou 01 45 17 70 39 bibcmc@u-pec.fr
L'emprunt et le retour des documents	01 45 17 70 16 ou 01 45 17 70 12 pret-cmc@u-pec.fr
Le service du Prêt entre Bibliothèques	01 45 17 70 28 pebcmc@u-pec.fr

Le dépôt et la consultation des thèses	01 45 17 70 28 these-cmc@u-pec.fr

Le service culture et vie de l'étudiant propose des services concernant le logement, les emplois, les stages, les jobs, l'action sociale, la culture. Ce service est situé au 61 avenue du Général de Gaulle, métro Créteil Université, bâtiment I3 au 1er étage. Contact : vie-etu@u-pec.fr

Plan de l'université

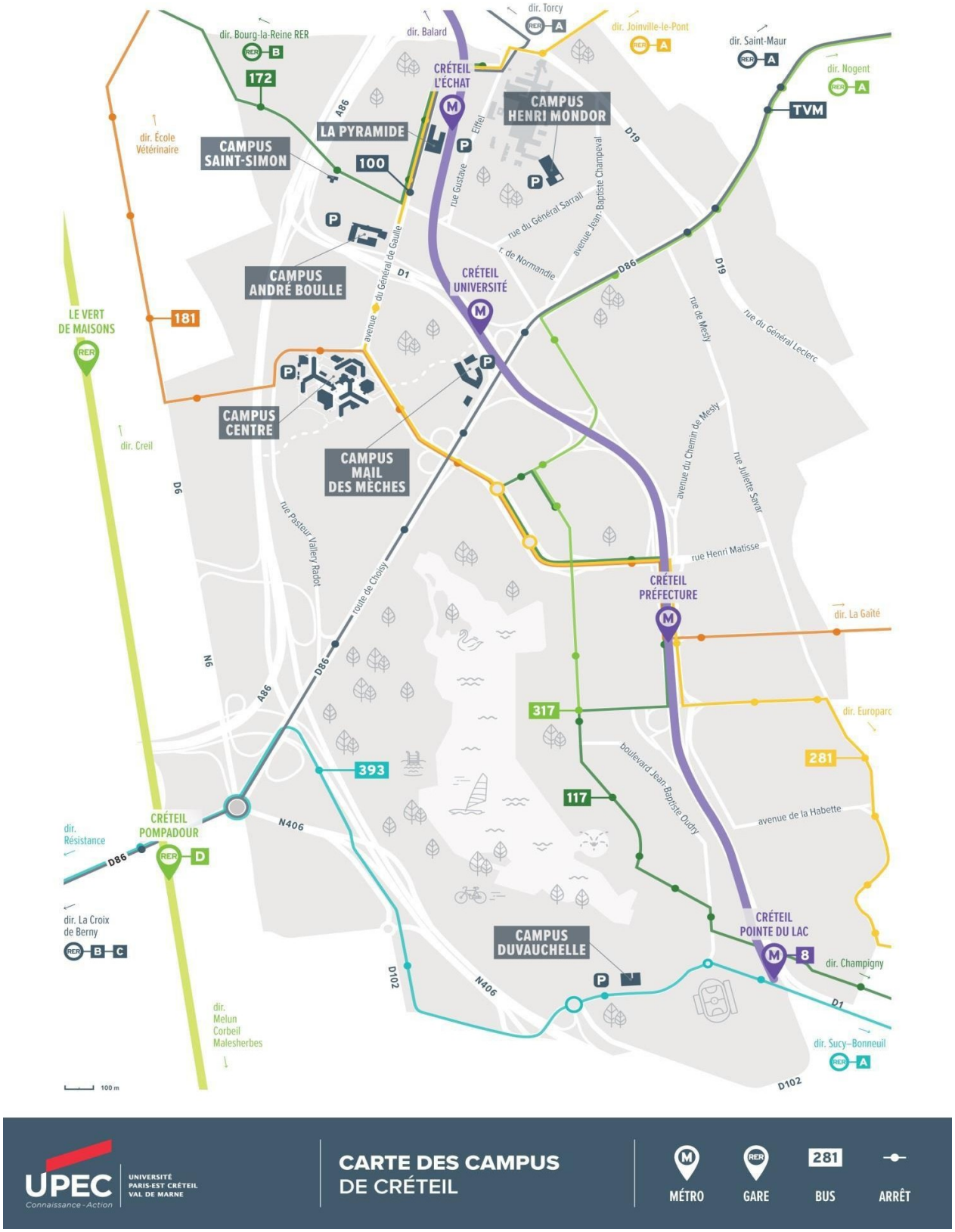


Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives SUAPS

(61 avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université Bât I3 - 1er étage - Locaux du service culture et vie de l'étudiant) propose plus de 30 activités physiques, sportives et artistiques.

Contact : 01 45 17 13 84 - suaps@u-pec.fr

Plan d'accès aux différents sites



6. LE PROGRAMME DE LA LICENCE: UE ET ECUE

SEMESTRE 5

- **UE 19 Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation**
  - **ECUE 19.1** Formation tout au long de la vie
  - **ECUE 19.2** Sociologie de l'éducation
  - **ECUE 19.3** Introduction à la démarche de recherche 2

- **UE 20 Analyser, construire et contextualiser son intervention**
  - **ECUE 20.1** Culture numérique
  - **ECUE 20.2** Langue vivante
  - **ECUE 20.3** Enquêtes

- **UE 21 Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels**
  - **ECUE 21.1** STAGE

Parcours EE

- **UE 22 Mobiliser les savoirs fondamentaux**
  - **ECUE 22.1** Français et éducation littéraire
  - **ECUE 22.2** Mathématiques
  - **ECUE 22.3** Sciences et technologie
  - **ECUE 22.4** Education artistique et musicale

- **UE 23 Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques**
  - **ECUE 23.1** Menu de spécialisation

Parcours CPE et coordination éducative

- **UE 22 Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales**
  - **ECUE 22.1** Education populaire et animation
  - **ECUE 22.2** Insertion sociale et professionnelle des jeunes

- **UE 23 Accompagner les adolescents dans leur environnement**
  - **ECUE 23.1** Orientation scolaire et professionnelles
  - **ECUE 23.2** Dispositifs inclusifs

Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse

- **UE 22 Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales**
  - **ECUE 22.1** Education populaire et animation
  - **ECUE 22.2** Insertion sociale et professionnelle des jeunes

- **UE 23 Connaitre des publics spécifiques et leurs environnements**

ECUE 23.1 Droits de l’enfant et de la famille
ECUE 23.2 Prévention des conduites à risques

SEMESTRE 6

- **UE 24 Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation**
  - **ECUE 24.1** Psychologie de l'éducation
  - **ECUE 24.2** Controverse en éducation

- **UE 25 Analyser, construire et contextualiser son intervention**
  - **ECUE 25.1** Communication et gestion de groupe
  - **ECUE 25.2** Langue vivante

- **UE 26 Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels**
  - **ECUE 21.1** STAGE

Parcours EE

- **UE 27 Mobiliser les savoirs fondamentaux**
  - **ECUE 27.1** Français et éducation littéraire
  - **ECUE 27.2** Mathématiques
  - **ECUE 27.3** Histoire et Géographie
  - **ECUE 27.4** EPS

- **UE 28 Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques**
  - **ECUE 28.1** Menu de spécialisation

Parcours CPE et coordination éducative

- **UE 27 Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales**
  - **ECUE 27.1** Politique éducative : partenariats socio-éducatifs
  - **ECUE 27.2** Conduite de projet

- **UE 28 Accompagner les adolescents dans leur environnement**
  - **ECUE 28.1** Sensibilisation aux usages du numérique
  - **ECUE 28.2** Préprofessionnalisation

Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse

- **UE 27 Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales**
  - **ECUE 27.1** Politique éducative : partenariats socio-éducatifs
  - **ECUE 27.2** Conduite de projet

- **UE 28 Connaitre des publics spécifiques et leurs environnements**
  - **ECUE 28.1** Accompagnement à la parentalité
  - **ECUE 28.2** Numérique et action sociale

PREMIER SEMESTRE

- S5 -

- UE 19 Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
- UE 20 Analyser, construire et contextualiser son intervention
- UE 21 Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

U2 22 EE puis CPE et ISEJ

- UE 23 EE puis CPE et ISEJ

UE 19 ECUE 19.1 Formation tout au long de la vie

Enseignant responsable : **Pascal LAFONT**
Intervenants TD : Florent Acotchou, Noura Zakaria, Clotilde Kpogba, Elyne Rouche,
Nombre d'heure : 16h CM / 14h TD
Coefficient : 4 ECTS : 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
BCC : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
Compétences de l'enseignement : Cartographier et contextualiser les paysages éducatifs (La Diversité) : **Distinguer les différentes modalités d'apprentissage ; Caractériser la diversité des publics ; Situer l'action éducative dans son environnement.** Savoir croiser les regards : Convoquer **les concepts des sciences de l'éducation** ; **Décoder la relation pédagogique ; Analyser l'articulation entre théorie et pratique.** Évaluer la cohérence et l'efficacité des dispositifs : **Analyser la cohérence constructive ; Identifier les freins et les leviers d'un dispositif.** Développer une posture réflexive et éthique : Prendre **de la distance avec ses propres représentations ; Intégrer les enjeux d'éthique et de responsabilité.**

CONTENUS

La formation tout au long de la vie (FTLV) redéfinit l'apprentissage bien au-delà de la seule scolarité initiale obligatoire. Pour le futur professeur des écoles, ce paradigme est double : il structure sa posture professionnelle et guide sa pratique. D'une part, l'enseignant est lui-même un praticien réflexif engagé dans un processus continu de développement professionnel. Ses compétences se construisent et s'actualisent constamment face aux évolutions sociétales, technologiques et institutionnelles majeures. L'analyse des pratiques et l'auto-évaluation deviennent des leviers essentiels pour faire évoluer ses gestes professionnels quotidiens. D'autre part, le professeur des écoles doit préparer ses élèves à devenir des acteurs autonomes de leurs futurs apprentissages. Transmettre le goût d'apprendre implique d'installer dès l'école primaire des compétences méthodologiques et réflexives solides. La complexité du système réside dans l'articulation entre formation académique, formation sur le terrain et autoformation guidée. En France, les INSPE et les plans nationaux ou académiques de formation structurent ce parcours de professionnalisation. Les théories de l'apprentissage des adultes éclairent la manière dont l'adulte-enseignant s'approprie de nouveaux savoirs didactiques. De plus, la FTLV valorise la validation des acquis et la reconnaissance de l'expérience professionnelle vécue hors de l'école. Cette approche analytique interroge la transition parfois difficile entre le statut d'étudiant et celui de praticien responsable. Les recherches en sciences de l'éducation soulignent l'importance des communautés d'apprentissage professionnelles entre pairs d'écoles. L'école primaire devient ainsi un lieu d'apprentissage non seulement pour l'élève, mais aussi pour toute l'équipe éducative.
Le concours de recrutement (CRPE) évalue précisément cette capacité du candidat à se projeter dans une dynamique d'évolution. Comprendre les enjeux de la FTLV permet de mieux appréhender les dispositifs d'accompagnement et de tutorat des stagiaires. Cela met en évidence la nécessité d'une formation continue outillée pour répondre aux besoins des élèves à besoins particuliers. La recherche-action et l'articulation théorie-pratique s'imposent alors comme les piliers de cette professionnalisation durable. Finalement, concevoir l'enseignement sous l'angle de la FTLV évite l'écueil d'une vision figée et routinière du métier d'enseignant. C'est inscrire d'emblée sa carrière dans un processus dynamique de transformation, d'adaptation et de quête de sens partagée.

BIBLIOGRAPHIE

Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants*. Paris : Presses Universitaires de France.

Beckers, J. (2007). *Enseigner et former : Pour un développement professionnel fondé sur les compétences*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
Bucheton, D. (2019). *Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant*. Paris : ESF Sciences Humaines.
Carré, P. (2020). *L'apprenance : Vers un nouveau rapport au savoir*. Paris : Dunod.
Meirieu, P. (2022). *Le plaisir d'apprendre*. Paris : Autrement.
Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF Éditeur.
Pineau, G. (2000). *Produire sa vie : Autoformation et autobiographie*. Paris : Edilig.
Schön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions Logiques.
Tardif, M. (2012). *Le travail enseignant au quotidien : Expérience, interactions, pouvoirs*. Bruxelles : De Boeck.
Wittorski**,** R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

EVALUATIONS

Régime général :
50% contrôle terminal sous forme de Question à Choix Multiple (QCM) : 2heures
40% contrôle continu écrit (TD) + 10% contrôle continu oral (TD) : 2heures

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit sous forme de Question à Choix Multiple (QCM) : 2heures

Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit dossier individuel

UE 19
ECUE 19.2 Sociologie de l'éducation

Enseignant responsable : Aksel KILIC
Intervenants TD : Louise DESJEANS, Marta DOS SANTOS SILVA, Aksel KILIC

Nombre d'heure : 16h CM et 14h TD
Coefficient : 4 ECTS : 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C1. Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
À l'issue du cours, l'étudiant·e sera capable de :
- Mobiliser les grands cadres théoriques de la sociologie de l'éducation pour analyser un fait éducatif.
- Analyser les mécanismes de production des inégalités scolaires selon l'origine sociale, le genre et l'origine ethnique.
- Contextualiser les pratiques éducatives dans leur diversité institutionnelle et territoriale (scolaire, périscolaire, extrascolaire).
- Adopter une posture réflexive et critique face aux discours communs sur l'école et la réussite scolaire.

CONTENUS

Ce cours propose une introduction approfondie à la sociologie de l'éducation, discipline qui interroge les rapports entre système scolaire et structure sociale. À partir des grands courants théoriques (Bourdieu, Durkheim, Boudon, Dubet), les étudiant·e·s analyseront les mécanismes de reproduction et de transformation sociale à l'œuvre dans l'institution scolaire. Seront abordées les questions des inégalités scolaires selon l'origine sociale, le genre et l'origine ethnique, ainsi que les politiques éducatives contemporaines. Une attention particulière sera portée aux pratiques pédagogiques, aux relations entre familles et école, et aux parcours et orientations scolaires. L'enseignement s'organise autour de cours magistraux et de travaux dirigés et articule apports théoriques et lecture d'enquêtes empiriques. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à développer un regard critique sur les discours communs relatifs à l'école et à la réussite scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

Duru-Bellat, M., Farges, G. & Van Zanten, A. (2022). *Sociologie de l'école* (6e éd.). Paris : Armand Colin.
Kilic, A. (2022). *L'école primaire, vue des coulisses. La culture professionnelle informelle des professeurs des écoles*. Paris : PUF, coll. « Éducation et société ».
Rayou, P. (2017). *Sociologie de l'éducation* (2e éd.). Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ». —
Van Zanten, A. & Rayou, P. (dir.) (2017). *Dictionnaire de l'éducation* (2e éd.). Paris : PUF, coll. « Quadrige ».

EVALUATIONS

Régime général :
Contrôle continu (50%) : une note à l'écrit (40%) et une note à l'oral (10%).
Examen terminal (50%) : épreuve écrite de 2h, sans document. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Régime dérogatoire : épreuve écrite de 2h, sans document. Lors de cet examen, les étudiant.e.s devront répondre à des questions de cours et de réflexion.

Rattrapage : épreuve écrite d'1h30, sans document, questions de cours et de réflexion.

UE 19 ECUE 19.3 Introduction à la démarche de recherche 2

Enseignant responsable : **Sébastien-Akira Alix**
Nombre d'heure : 12h CM
ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences transversales :

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Compétences spécifiques :

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Utiliser les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique éducative
- Mettre en œuvre un protocole de recueil et de traitement de données

CONTENUS

Ce cours d'introduction à la démarche de recherche a pour objectif de présenter les principaux éléments qui structurent une recherche en sciences humaines et sociales : formulation d'une problématique, élaboration d'un cadre théorique, choix d'une méthodologie, différents modes de recueil et d'analyse des données, interprétation et restitution des résultats. L'enseignement s'appuiera sur des exemples d'enquêtes menées dans différents champs des sciences humaines et sociales, notamment en histoire, sociologie, ethnographie et sciences de l'éducation et de la formation, afin d'illustrer la diversité des objets, des méthodes et des démarches de recherche. Le cours abordera également les principes de la recherche-action, en mettant en évidence ses spécificités et ses enjeux dans les contextes professionnels et éducatifs.

BIBLIOGRAPHIE

Albéro, Brigitte et Thiévenaz, Joris (dir.), *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation.* tome 1, 2 et 3, Dijon, Éditions Raison et Passions, 2022.
Boucheron, Patrick, *Faire profession d'historien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016.
Bourdieu, Pierre, Chamboredon, Jean-Claude et Passeron, Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2021 (1ère édition 1968). ,
Prost, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2014.

EVALUATIONS

Régime général :
100% épreuve terminale : un devoir sur table écrit de 2h.

Régime dérogatoire :
Pendant la session d'examens :
100% épreuve terminale : un devoir sur table écrit de 2h (même épreuve que pour le régime général).

Rattrapage :
Pendant la semaine d'examen de deuxième session :
100% épreuve terminale : un dossier à rendre

UE 20 Culture numérique

ECUE 20.1

Enseignant responsable : **Lacroix Sébastien**
Intervenants TD : Lacroix Sébastien, Chantal Ventura
Nombre d'heure : 8h CM / 20hTD
Coéfficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C2. Analyser, construire et contextualiser son intervention

Parcours EE :
Être capable de catégoriser les usages du numérique
Être capable de créer une séance avec des outils numériques
Être capable d'utiliser le numérique pour favoriser l'école inclusive

Parcours CPE / ISEJ :
Être capable de catégoriser les usages du numérique
Être capable de réaliser une communication professionnelle adaptée aux publics avec des outils numériques et prévenir les mésusages
Être capable d'utiliser le numérique en respectant les règles, d'accompagner le public dans l'utilisation
Identifier l'impact du numérique dans l'accompagnement socio-éducatif

CONTENUS

CM :
Les 4 cours magistraux auront pour thématique :

- Le numérique dans la société
- Les rapports et aspects règlementaires
- Numérique et ingénierie pédagogique
- La révolution IA

TD parcours EE :
S'approprier les modèles SAMR et ASPID pour apprendre à construire une séance puis une séquence d'enseignement mobilisant le numérique éducatif.
La notion de scénario pédagogique enrichi par le numérique sera au cœur de la démarche. La notion d'inclusion au travers des outils numériques sera également abordée.

TD parcours CPE coordination éducative :
S'approprier les règles spécifiques dans l'action sociale et éducative de communication et d'usage de supports des numériques adaptées.
Construire une communication adaptée et respectueuse à l'aide du numérique adaptée à un public (projet)
L'IA dans l'accompagnement socioéducatif

TD parcours intervention sociale et éducative :
S'approprier les règles spécifiques dans l'action sociale et éducative de communication et d'usage de supports des numériques adaptées
Construire une communication adaptée et respectueuse à l'aide du numérique adaptée à un public (projet)
L'IA dans l'accompagnement socioéducatif

BIBLIOGRAPHIE

Amadieu et Tricot, Apprendre avec le numérique, collection Mythes et réalités chez Retz, 2020
Tricot, L'innovation pédagogique, collection Mythes et réalités chez Retz, 2024
Cordier et Erhel, Les enfants et les écrans, collection Mythes et réalités chez Retz, 2023
Regard, Y. (coordonné par). (2026). Intelligence artificielle et travail social : quel avenir pour les métiers de l'humain ?. Bruguières, Cédias : Eres, N° 52
Salman Khan, L'éducation réinventée, 2013
Blog de M@rcel par Marcel Lebrun
Site internet « Le café pédagogique »
Site internet « Prim à bord »

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :

30% contrôle terminal : devoir sur table
70% en contrôle continu : 2 devoirs
1 épreuve écrite (50% de la note totale) qui se compose d'un devoir sur table
1 épreuve orale (20% de la note totale) qui consistera en la réalisation d'une capsule vidéo

Régime dérogatoire :
Pendant la session d'examens de décembre/janvier :
Un écrit qui prendra la forme d'un devoir sur table. Durée 1h

Rattrapage :
Pendant session d'examens de juin/juillet :
Un écrit qui prendra la forme d'un devoir sur table. Durée 1h

UE 20 ECUE 20.2 LANGUES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS

Enseignant responsable : **M. Bigay, D. Heller**
Intervenants TD : L. Amach, D. Heller
Nombre d'heure : 20H TD
Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Travailler en groupe de façon efficace et enrichissante en s'appuyant sur l'intelligence collective
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Développer sa réflexion sur des problématiques éducatives
- Renforcer son aisance à l'oral pour s'adresser à un public
- Acquérir les compétences spécifiques propres aux modules thématiques suivis

Développer la maîtrise des différentes activités langagières (compréhension de l'oral, de l'écrit, expression orale en continu et en interaction, expression écrite)

CONTENUS

TD (tous parcours)

"*Parce que notre langue quotidienne structure nos paysages mentaux, il est essentiel de veiller à ce que notre espace langagier s'ouvre à nos émotions, au respect de l'Autre et à son statut de sujet agissant*."

(Hélène Trocmé-Fabre, *Le Langage du Vivant*, 2013)

Dans un monde globalisé où les échanges internationaux et transfrontaliers sont quotidiens, la maîtrise de plusieurs langues est plus que jamais nécessaire. Les sciences du langage, la didactique des langues et des cultures et celle du plurilinguisme nous montrent par ailleurs que l'apprentissage des langues est un processus complexe et multifactoriel. L'apprentissage de l'anglais en L3 a été pensé autour de thématiques qui s'intéressent à cette complexité et se présente sous la forme d'un choix de modules thématiques.

Nos objectifs sont dans la continuité des années précédentes : Aider les étudiant(e)s à développer leurs compétences communicatives conformément aux exigences du travail universitaire tout en s'attachant à développer des compétences transversales, telles que l'intelligence relationnelle et émotionnelle. Certaines thématiques offertes seront axées sur des problématiques de préprofessionnalisation en lien avec le travail d'enseignant en école primaire.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :
Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.
Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29
Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :
www.npr.org
www.bbc.co.uk/radio4/
www.nytimes.com
www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts…) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite…
1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :
Épreuve écrite sur table d'une durée de deux heures pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :
Épreuve écrite sur table d'une durée d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 20 ECUE 20.2	**Langue Vivante - ESPAGNOL**

Enseignant responsable : **Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ**
Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (RNCP38185BC03)
Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
Développer une argumentation avec esprit critique (RNCP38185BC02)
Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte (RNCP38185BC04)
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet (RNCP38185BC05)
Etre en mesure de répondre aux exigences du concours CRPE pour la langue espagnole

CONTENUS

« La utopía está en el horizonte. Camino dos pasos, ella se aleja dos pasos y el horizonte se corre diez pasos mas allá. - ¿Entonces para qué sirve la utopía ? - Para eso sirve, para caminar. »
Cita atribuída a Eduardo Galeano (1940-2015)

Prolongement, complexification progressive et approfondissement du programme grammaire entrepris lors des semestres précédents/Exercices d'entraînement
Préparation au concours CRPE
Initiation à l'étude de documents scientifiques en lien avec la sociologie et l'éducation dans un contexte hispanophone.
Elargissement du vocabulaire, travail sur les tournures périphrastiques / Repérage lexicale et syntactique dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites ou orales.
Approche communicationnelle de la langue en interaction : Entretien professionnel, présentation et discussion autour d'un projet, recherche de partenariat hispanophone pour un projet (socio-éducatif, littéraire, en lien avec la transition écologique, l'économie circulaire, avec l'économie sociale et solidaire, etc…)
Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral. Possibilité de travail créatif autour d'un podcast, une pièce de théâtre et/ou une œuvre littéraire en espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :
70% écrit (2 DST)
30% oral
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit Épreuve sur table 2h
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit Épreuve sur table1h

UE 20 ECUE 20.3	**Enquêtes**

Enseignant responsable : Sébastien-Akira Alix
Équipe d'intervenants : Y. Adane, A. Allen, L. Dejeans, M. Dos Santos, A. Grasperge, S. Hanczyk, C. Kpogba, M. Legal, É. Rouche, N. Savard.
Nombre d'heure : 18h TD ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Compétences transversales :

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Compétences spécifiques :

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine
- Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative
- Utiliser les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique éducative
- Mettre en œuvre un protocole de recueil et de traitement de données

CONTENUS

Ce TD d'Enquêtes propose aux étudiants de conduire, en petits groupes (2 à 5 étudiants), une recherche collective mobilisant les principales étapes de la démarche de recherche en sciences humaines et sociales. Les sujets d'enquête sont définis par chaque chargé de TD. À partir d'une question de départ, les étudiants seront amenés à construire une problématique, à formuler des hypothèses, à réaliser une revue de littérature et à mettre en place une méthodologie d'enquête adaptée (observations, entretiens, questionnaires, analyse documentaire ou archivistique, etc.) Le semestre alternera séances d'accompagnement méthodologique et temps de travail en autonomie consacrés à la recherche bibliographique, à la préparation de l'enquête de terrain ainsi qu'à l'analyse des données recueillies.

Les étudiants seront ainsi amenés à produire un dossier de recherche collectif. À mi-semestre, ils devront remettre un dossier intermédiaire mettant en lumière le choix du sujet de recherche retenu par le groupe, une première ébauche de problématique, les modalités d'enquêtes et les premiers résultats. Ce dossier intermédiaire compte pour 50% de la note du semestre. À la fin du semestre, les étudiants devront rendre un dossier de recherche d'une vingtaine de pages pour le texte principal (hors annexes, bibliographie, etc.) reprenant les différentes étapes d'une enquête en sciences humaines et sociales. Ce dossier final compte pour 50% de la note du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud, Stéphane et Weber, Florence, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2003.
Berthier, Nicole, Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés, Paris, Armand Colin, 2006.
Blanchet, Alain et Gotman, Anne, L'entretien : L'enquête et ses méthodes, Paris, Armand Colin 128, 2e éd., 2010.
Marquet, Jacques, Van Campenhoudt, Luc et Quivy, Raymond, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 6e éd., 2022.
+ une bibliographie thématique distribuée pendant les td.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu : un dossier intermédiaire (50% de la note finale) et un dossier de recherche rendu à la fin du semestre (50% de la note finale)
Régime dérogatoire : Dossier de recherche à remettre en fin de semestre

Rattrapage : Dossier de recherche à remettre en fin de semestre pendant la session d'examen de deuxième session.

UE 21
ECUE 21.1 STAGE

Enseignant responsable : **Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ**
Intervenants TD :
Nombre d'heure : 30h stage
Coefficient : ECTS : 1

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

Parcours EE : Observer et analyser l'organisation d'une classe de cycle 2 ou 3 (espaces, temps, rituels, gestion des transitions). Identifier les gestes professionnels de l'enseignant favorisant les apprentissages et le climat scolaire. Repérer les modalités de différenciation pédagogique et de prise en compte des besoins éducatifs particuliers. Analyser les interactions enseignant-élèves et les modalités de gestion de classe Comprendre le rôle des différents acteurs de l'école (enseignant, AESH, direction...) Développer une posture professionnelle adaptée (ponctualité, discrétion, devoir de réserve, respect des principes de laïcité…). Etablir des liens entre les enseignements de la licence et les pratiques observées sur le terrain.

Parcours CPE / coordination éducative et Parcours intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse :

Observer et analyser l'organisation de la structure concernée
Identifier les gestes professionnels des intervenants
Analyser les interactions entre les différents agents et usagers de la structure
Développer une posture professionnelle adaptée (ponctualité, discrétion, devoir de réserve, règlement intérieur, etc.).
Établir des liens entre les enseignements de la licence et les pratiques observées sur le terrain

CONTENUS

Stage d'observation non rémunéré et d'une durée d'une semaine complète, du 10 au 15 décembre 2026. **Attention : La réalisation et validation du stage en session 1 est incontournable pour valider l'année.**

Parcours EE : stage en école (C2 ou C3)
Parcours CPE / coordination éducative : Stage en collège/lycée avec une équipe de vie scolaire
Parcours intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse : Stage en structure sociale liée à la jeunesse ou à l'accompagnement à la parentalité

BIBLIOGRAPHIE

· Bucheton, D. (2021). *Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.
· Altet, M. (2013). *Les pédagogies de l'apprentissage*. 2e éd., PUF.
· Perrenoud, P. (2012). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. ESF.
· Ministère de l'Éducation nationale (2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*.
· Ministère de l'Éducation nationale. *Programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire* en vigueur.

EVALUATIONS

Régime général : Validation ou non validation à partir de la grille d'appréciations transmise par la tutrice ou le tuteur à la fin du stage (assiduité, ponctualité, posture adéquate, capacité à observer les outils). Le stage est obligatoire et doit être réalisé dans son intégralité.
Attention : La réalisation et validation du stage en session 1 est incontournable pour valider l'année.

Régime dérogatoire : Pas de régime dérogatoire. Une attestation sera fournie aux étudiants devant justifier leur absence pour stage vis-à-vis de leur employeur

Rattrapage : Pas de rattrapage possible.

PARCOURS EE

UE 22 ECUE 22.1 Français et éducation littéraire

Enseignant responsable : M. Thomas Poujade
Intervenants TD : M. Thomas Poujade, Mme Caroline Perrin, Mme Isabelle Topakian
Nombre d'heure : 22h TD
ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
BCC : Préparation au CRPE - maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques en français
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
Consolider les connaissances en étude de la langue, lecture, écriture et littérature de jeunesse exigibles au CRPE.
S'entraîner aux formats de l'épreuve écrite d'admissibilité : analyse, mobilisation des savoirs et réponse rédigée.
Identifier les attendus d'un sujet de concours, sélectionner des connaissances pertinentes et organiser une réponse argumentée.
Analyser des textes, des questions de langue, des supports d'enseignement et des productions d'élèves.
Produire un écrit clair, structuré et normé, conforme aux exigences d'un concours de recrutement.

CONTENUS

TD parcours EE : 22h TD
Ce TD prépare prioritairement l'épreuve écrite d'admissibilité du CRPE. Il articule révision des notions, entraînement méthodologique et analyse de sujets afin de construire des réponses rédigées solides.
Axes de travail : étude de la langue, compréhension et analyse de textes, écriture, littérature de jeunesse.
Méthodes : lecture de consignes, problématisation, plan de réponse, mobilisation d'exemples et justification des choix.
Entraînements : exercices ciblés, sujets courts, reprises d'erreurs, écrits chronométrés et correction argumentée.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de français de l'école primaire et du collège en vigueur ; ressources Eduscol.
Sujets zéro, annales et rapports de jury du CRPE.
Ouvrages de préparation au CRPE en français : étude de la langue, lecture, écriture et didactique.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : 75 % écrit type admissibilité et 25 % oral d'explicitation ou de reprise méthodologique.
Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel. 2h
Rattrapage : Session 2 : 100% écrit individuel. 2h

UE 22 ECUE 22.2 S5 : Mathématiques

Enseignant responsable : Rachid Saguer
Intervenants TD : Sarrodgini Danasségarane

Nombre d'heure : 22h TD
ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
BCC : Compétences de l'enseignement
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
Maîtriser les notions de numération attendues pour l'épreuve écrite de mathématiques du CRPE.
Mobiliser les propriétés des nombres entiers, décimaux, rationnels et des fractions dans des problèmes.
Choisir une stratégie de calcul adaptée, justifier une démarche et rédiger une réponse structurée.
Repérer des erreurs fréquentes liées à la construction du nombre et aux différentes écritures numériques.

CONTENUS

TD parcours EE : 22h TD
Cet enseignement prépare à l'épreuve écrite de mathématiques du CRPE. Le semestre 5 est consacré à la numération ; la géométrie fera l'objet d'un travail spécifique au semestre 6.
Les séances alternent rappels structurés, entraînements progressifs, exercices de type concours, correction argumentée et travail personnel régulier.
Principaux points abordés : systèmes de numération, valeur de position, comparaison et ordre des nombres ; nombres entiers, divisibilité, multiples, diviseurs, nombres premiers ; fractions, nombres rationnels et décimaux ; calcul numérique, priorités opératoires, estimations, contrôle de vraisemblance et résolution de problèmes.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de mathématiques de l'école primaire et du collège en vigueur.
Sujets zéro, annales et rapports de jury du CRPE.
Manuels de préparation au CRPE en mathématiques, chapitres numération et calcul.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : exercices d'entraînement, devoirs courts et/ou devoir type concours.
Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel dans l'esprit de l'épreuve écrite du CRPE. 2h
Rattrapage : Session 2 : 100 % écrit individuel. 2h

UE 22 ECUE 22.4 Sciences et technologie

Enseignant responsable : **Abdelillah Ouahhou**
Intervenants TD : Corentin Chaineau, Abdelillah Ouahhou

Nombre d'heure : 18 heures
ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4 – Mobiliser les savoirs fondamentaux

Compétences de l'enseignement :
C4.1 – Mobiliser les savoirs fondamentaux dans une perspective de professionnalisation afin de répondre aux exigences du concours de recrutement des professeurs des écoles et de l'exercice du métier.

Acquis d'apprentissage visés
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser efficacement les connaissances scientifiques attendues au CRPE.
- Analyser un dossier scientifique et pédagogique.
- Construire une réponse argumentée répondant aux attendus du concours.
- Concevoir une séquence complète conforme aux programmes.
- Adopter une posture réflexive sur ses choix didactiques et pédagogiques.

CONTENUS

- Révisions et approfondissements des connaissances scientifiques.
- Analyse de sujets de concours.
- Exploitation de documents scientifiques.
- Construction de réponses argumentées.
- Élaboration de séquences d'enseignement.
- Entraînements aux épreuves écrites et orales.
- Analyse des rapports de jury et des attendus du concours.

BIBLIOGRAPHIE

- Programmes de l'école primaire.
- Rapports de jury du CRPE.
- Ressources institutionnelles.
- Ouvrages de préparation au concours.

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu : 100% CC
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel, 1h
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit individuel,1h

UE 22
ECUE 22.4
S5 : Éducation artistique et musicale

Enseignant responsable : Rachid Saguer
Intervenants TD : Émeline REVERDIAU – Géraldine PREVOST-GIL
Nombre d'heure : 18H TD
ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
BCC : Compétences de l'enseignement :

Arts plastiques – Histoire des arts : maitriser les connaissances plastiques, les courants artistiques et l'univers de différents artistes (niveau cycle 4), maitriser le langage spécifique propre aux arts plastiques et à l'Histoire des Arts pour décrire et analyser une œuvre (son esthétique, son intention, ses questionnements) et faire état de sa sensibilité et de sa culture personnelles.
Être capable de répondre de façon succincte et synthétique à la question du programme d'arts plastiques ("Questionner la ressemblance (peinture, sculpture, photographie ») et à celle d'Histoire des Arts ("La représentation de l'être humain") de façon analytique et construite, en utilisant des qualités rédactionnelles maitrisées.

Education musicale : maîtriser la terminologie musicale, les grands courants artistiques et leurs caractéristiques propres afin d'être en capacité d'analyser puis de décrire une œuvre musicale et d'en élaborer les diverses exploitations pédagogiques possibles. Le questionnement du programme limitatif « l'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique » constituera le fil conducteur de cet enseignement musical, adossé au développement de compétences rédactionnelles structurées et concises.

CONTENUS

CM : Non
TD parcours EE : 18h – 9h Arts Plastiques / Histoire des Arts – 9h Education musicale

BIBLIOGRAPHIE

Arts plastiques : programme limitatif du CRPE

· Aumont Jacques, L'image. Peinture, photographie, cinéma : des origines à l'ère numérique, Paris, Armand Colin, 4ème édition, 2020.
· Chalumeau Jean-Luc, L'art contemporain, collection Uppr, en ligne.
· Fozza Jean-Claude & Garrat Anne-Marie, La petite fabrique de l'image, Paris, Magnard, 2024.
· Banque d'images en ligne : Gallica, RMN, Musée du Louvre, Centre Pompidou

Education musicale : programme limitatif du CRPE

- Voyage d'hiver, Franz Schubert, 1828
- Symphonie fantastique, Hector Berlioz, 1830
- Ballade n°1 en sol mineur op. 23, Frédéric Chopin, 1835

Histoire des arts : programme limitatif du CRPE

Repères bibliographiques :

- Ardenne Paul, L'image-corps : figures de l'humain dans l'art du XXe siècle, Paris, éditions du Regard : Seuil, 2001.
- Martinez Jean-Luc, Praxitèle, album de l'exposition organisée par le musée du Louvre et la Réunion des musées nationaux, Paris, musée du Louvre, Somogy, 2007.
- Laneyrie-Dagen Nadeije, L'invention du corps : la représentation de l'homme du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle, Paris, Flammarion, 2006.

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel

Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit individuel

UE 23	Menu de spécialisation :
ECUE 23.1	Arts et Culture(s)

Enseignant responsable : **Delphine Heller**

Intervenants TD : D. Heller

Nombre d'heure : 18H TD

Coefficient : **ECTS : 2**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.1 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

Comprendre les différentes dimensions expérientielles (esthétique, sensible, intellectuelle) de la rencontre avec l'oeuvre ou de la pratique artistique

Savoir concevoir des situations didactiques qui prennent en compte ces dimensions

Comprendre la posture d'enseignant-médiateur

Développer sa propre créativité dans un cadre individuel ou collectif et porter un regard réflexif sur l'expérience vécue afin de transférer ses acquis en contexte pédagogique

Approfondir sa réflexion sur l'importance des compétences créatives en éducation et comprendre certains concepts liés à la mise en oeuvre de dispositifs capacitants

Mobiliser la pédagogie performative et l'encorporation/*embodiment*

Comprendre les ressorts de la pédagogie de projet en contexte artistique

Développer l'empathie esthétique et interpersonnelle dans le cadre de projets pédagogiques basés sur les arts

CONTENUS

Cet enseignement propose de vivre une expérience sensible associée à une réflexion sur le travail collaboratif et l'ouverture à l'altérité. En articulant une approche sensible (rôle du corps et de l'émotion) et collaborative avec la rigueur de la recherche intellectuelle, le parcours vise à amener les étudiants à analyser leur propre vécu esthétique et artistique pour le transférer vers leur future pratique. Cette démarche réflexive permet de passer de l'expérience personnelle à la projection en situation professionnelle.

Ainsi, après avoir défini le terme de "culture" dans ses différentes acceptions en propos introductif, nous explorerons la posture de l'enseignant-médiateur à partir des expériences esthétiques et de création vécue par les participants. Les étudiants et étudiantes seront invités à s'appuyer sur un parcours de spectateur parmi ceux proposés localement afin de contribuer à une réflexion collective, nourrie par ce va-et-vient entre posture personnelle et projection pédagogique. L'objectif sera d'identifier le potentiel didactique d'expériences esthétiques et artistiques vécues sous l'angle de la transdisciplinarité, de l'interculturalité et de la pédagogie de projet.

Attention, une partie de cette ECUE a lieu en asynchrone. La 1ère consigne sera donnée via Eprel avant le début des cours en présentiel. Il sera absolument nécessaire de vous connecter aux différentes échéances afin de ne pas être considéré comme absent.e. Des temps hors du temps de cours hebdomadaire sont également à prévoir pour construire votre parcours de spectateur qui implique de fréquenter certaines structures culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

Aden, J. (2009). La créativité artistique à l'école. Refonder l'acte d'apprendre. Synergies Europe n°4 p.173-180

Barth, B-M. (2013). *Élève chercheur, enseignant médiateur - Donner du sens aux savoirs.* Retz

Capron Puozzo, I. (dir.) (2016b). Créativité et apprentissage, un tandem à réinventer ? *Formation et Pratiques d'Enseignement en Question - Revue des HEP de Suisse romande et du Tessin.*

Chabanne, J.C., Parayre, M. et Villagordo, E. (éd.) (2012). *La rencontre avec l'œuvre. Éprouver, pratiquer, enseigner les arts et la culture*. L'Harmattan.

Eschenauer, S. (2018), Créativité et empathie dans les apprentissages performatifs : vivre et encorporer ses langues. Recherches & éducations, 19 HS | 2018.

Kerlan, A. et Lemonchois, M. (dir.) (2017) Projets artistiques et formation des enseignants. Ecole Normale Supérieure de Lyon. Institut Français de l'Education.

Lebrun, M. et Giglio, M. (2016). De quelques dispositifs didactiques collaboratifs favorisant la créativité auctoriale en français et en musique, in Capron Puozzo, I. (dir.) *Créativité et apprentissage, un tandem à réinventer ?* Revue des HEP de Suisse romande et du Tessin,1.

Tortochot, E., Rezzi, N. et Terrien, P. (dir.) (2019). *Créer pour éduquer. La place de la transdisciplinarité*. L'Harmattan.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle continu.

1 note d'écrit (75% de la note finale) composée d'un devoir sur table et de la rédaction d'un projet

1 note d'oral (25% de la note finale) : présentation active, voire interactive, du projet. L'implication, la régularité, le dynamisme et la richesse des contributions à la réflexion collective tout au long de l'élaboration de ce projet feront partie des critères d'évaluation

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une heure trente pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 22 : Parcours CPE et ISEJ

UE 22 ECUE 22.1 Éducation populaire et animation

Enseignant responsable : Aline Grasperge
Intervenants TD : Aline Grasperge
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC 4.2 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

Compétences de l'enseignement :

COMPETENCES SPECIFIQUES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
Décrire un fait éducatif dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel
Mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif
Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine
Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative
Maîtriser et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique
Situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions

CONTENUS

Ce cours s'inscrit dans le prolongement de la réflexion engagée sur l'éducation populaire en deuxième année de licence, en s'intéressant plus particulièrement au secteur de l'animation. Bien qu'« animation socioculturelle » et « éducation populaire » participent d'une « mutation lexicale concomitante » (Lebon, 2003, p. 144), ces deux notions n'ont pas la même signification. En effet, si l'éducation populaire relève du registre idéologique et militant, l'animation est quant à elle à envisager comme l'aboutissement du processus de professionnalisation de l'éducation populaire amorcé dans les années 1960 et relève davantage du registre technique.

Dès les années 1960, les mouvements d'éducation populaire connaissent en effet des évolutions significatives, liées à l'institutionnalisation croissante des pratiques sous la tutelle des ministères, à la délégation de services publics, ainsi qu'à la professionnalisation et à la technicisation des métiers de l'animation. Dans les années 1970, la création du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et du brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD) a contribué à la reconnaissance d'un segment professionnel de l'animation : « dès 1973, 30 % des encadrant·es des centres de loisirs doivent être titulaires du BAFA » (Lebon, 2020, pp. 30-31). Aujourd'hui, les diplômes professionnels de l'animation sont nombreux – parmi lesquels le CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), le DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et le DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Les formations sont assurées par des centres de formation publics ou privés habilités par les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Les animateur·rices – dont les femmes représentent plus de 70 % du groupe professionnel (Lebon, 2009, p. 48) – relèvent d'une catégorie professionnelle aux contours flous, véhiculant l'image d'un métier provisoire et instable (Camus et Lebon, 2015). Le métier fait par ailleurs l'objet d'un certain nombre d'idées reçues (Amsellem-Mainguy et al., 2026). Les TD – à destination des étudiant·es des parcours « CPE coordination éducative » et « intervention sociale et éducative » – visent à identifier les structures et les espaces d'exercice du métier d'animateur·rice, à en saisir les spécificités et la place dans la division du travail éducatif contemporain.

BIBLIOGRAPHIE

Amsellem-Mainguy, Y., Bréant, H., et Porte, E. (dir.). (2026). *Idées reçues sur l'animation jeunesse*. Le Cavalier Bleu. https://shs.cairn.info/idees-recues-sur-lanimation-jeunesse--9791031808260?lang=fr

Camus, J. (2008). En faire son métier : de l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle. Agora débats/jeunesses, 48(2), 32-44. https://doi.org/10.3917/agora.048.0032.

Camus, J., Besse, L., et Herpin, L. (2025). *L'animation jeunesse – Histoire, publics, métiers* (INJEP Notes & rapports, n°2025/06). INJEP. https://injep.fr/publication/lanimation-jeunesse-histoire-publics-metiers/

Camus, L., et Lebon, F. (2015). Regards sociologiques sur l'animation. La Documentation française.
De Lescure, E., Besse, L., et Porte, E. (dir.). (2021). La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation. INJEP. https://injep.fr/publication/la-fabrique-de-leducation-populaire-et-de-lanimation/Lebon, F. (2020). *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*. Champ social.
Kechichian, S. (2025). L'animation sous emprise scolaire ? *Diversité*, *206*. https://journals.openedition.org/diverste/4898
Lebon, F. (2003). Une politique de l'enfance, du patronage au centre de loisirs. *Éducation et sociétés*. 11(1), 135-152. https://doi.org/10.3917/es.011.0135
Lebon, F. (2007). Un diplôme très partagé : le BAFA en chiffres (1973-2003). *Cahiers d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports*, 3, 85-98. https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-01/le-bafa-en-chiffres-1973-2003--3709.pdf
Lebon, F. (2009). Carrières et rapports au travail dans l'animation. Les animateurs socioculturels (p. 81-98). La Découverte. https://shs.cairn.info/les-animateurs-socioculturels--9782707156051-page-81?lang=fr.
Lebon, F. (2020). Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire. Champ social.
Netter, J., 2022, « Les animateurs au quotidien. Division du travail et inégalités scolaires », *La Nouvelle Revue du Travail,* n°*20,* p. 107-122.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : une épreuve écrite sur table notée individuellement (80% de la note) / une épreuve collective à l'oral (20% de la note)

Régime dérogatoire :

Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note).

Rattrapage :

Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note).

UE 22 ECUE 22.2 Insertion sociale et professionnelle des jeunes

Enseignant responsable : **Philippe Semenowicz**
Intervenants TD : Philippe Semenowicz
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 3 **ECTS : 3**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC 4.2 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

- Se familiariser aux problématiques professionnelles du champ de l'insertion et de la formation
- Identifier les différentes étapes d'un parcours d'insertion et de formation

CONTENUS

L'enseignement sera fondé sur l'analyse des projets financés dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences. Au travers des guides de capitalisation auxquels il a donné lieu, six thématiques seront étudiées :

- repérer les « invisibles »
- remobiliser les « décrocheurs »
- construire des parcours sans rupture
- faire une nouvelle place aux « bénéficiaires »
- reconnaître les compétences par des voies adaptées
- construire de nouvelles relations aux entreprises

BIBLIOGRAPHIE

Guides de capitalisation du Plan d'Investissement dans les Compétences : https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/article/les-meilleures-pratiques-du-pic-guides-de-capitalisation

EVALUATIONS

Régime général :
Contrôle continu : 100% écrit
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit dossier individuel
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit dossier individuel

PARCOURS CPE

UE 23 ECUE 23.1 Orientation scolaire et professionnelle

Enseignant responsable : **Anne-Claudine Oller**
Intervenants TD : Anne-Claudine Oller
Nombre d'heure : 18h TD
Coefficient : **ECTS : 3**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C5.2 : Accompagner les adolescents dans leur environnement
Compétences de l'enseignement :

- Analyser les processus sociaux et institutionnels de l'orientation scolaire et professionnelle.
- Comprendre l'orientation comme un processus social et institutionnel, et non comme un simple choix individuel
- Analyser le rôle des dispositifs et procédures d'orientation dans la production des parcours scolaires
- Identifier les mécanismes de différenciation sociale et de genre dans les choix d'orientation
- Situer le rôle du CPE parmi les différents acteurs de l'orientation et ses marges d'action professionnelle
- Mobiliser une grille de lecture sociologique pour analyser une situation professionnelle d'accompagnement à l'orientation

CONTENUS

Les séances traiteront des thématiques suivantes :

- Penser l'orientation : un choix individuel ou un processus social ?
- Histoire et institutionnalisation de l'orientation scolaire
- Les dispositifs et procédures d'orientation
- Origine sociale, aspirations et "auto-sélection"
- Genre et orientation
- Les acteurs de l'orientation
- Territoires et orientation
- Information, numérique et nouvelles formes de conseil en orientation
- Synthèse : le rôle du CPE dans l'accompagnement à l'orientation

BIBLIOGRAPHIE

Baudelot C., Establet R., *Allez les filles !*, Seuil, 1992
Duru-Bellat M., *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Seuil, 2006
Palheta U., *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, PUF, 2012
Van Zanten A., *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, PUF, 2009

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu : 2 devoirs individuels sur table

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit - Devoir sur table - Durée: 2h

Rattrapage :
Pendant session 2 d'examens de juin :100% écrit - Devoir sur table - Durée : 1h30

UE 23 L3 Dispositifs inclusifs

ECUE 23.2

Enseignant responsable : Cédric Frétigné **Nombre d'heure : 18hTD**
Intervenants TD : Marta Dos Santos Silva
Parcours CPE et coordination éducative
ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.2 : Accompagner les adolescents dans leur environnement
BCC : Comprendre les principes et les enjeux de l'école inclusive et mobiliser des connaissances institutionnelles et professionnelles pour analyser les dispositifs de scolarisation et d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Compétences de l'enseignement :

Comprendre les principes, les enjeux et le cadre institutionnel de l'école inclusive en France ;
Identifier et analyser les principaux dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap : AESH, EMAS, DITEP et Pôles d'Appui à la Scolarité ;
Comprendre les modalités de scolarisation et d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers dans une logique inclusive ;
Analyser le rôle des acteurs éducatifs et médico-sociaux dans la mise en œuvre des dispositifs inclusifs ;
Comprendre les logiques de coopération entre l'Éducation nationale, le secteur médico-social et les familles ;

CONTENUS

TD: Dispositifs inclusifs
Groupe: Parcours CPE coordination éducative :

- Évolution des politiques publiques de l'inclusion scolaire ;
- Cadre législatif et institutionnel de l'école inclusive ;
- Diversité des publics et besoins éducatifs particuliers ;
- Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- Les équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) ;
- Les dispositifs intégrés thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (DITEP) ;
- Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

BIBLIOGRAPHIE

Benoit, H. (2012). Pluralité des acteurs et pratiques inclusives : les paradoxes de la collaboration. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 57(1), 65-78. https://doi.org/10.3917/nras.057.0065

Benoit, H. (2013). Distorsion et détournement des dispositifs inclusifs : des obstacles à la transition vers de nouvelles pratiques ? La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 61(1), 49-63. https://doi.org/10.3917/nras.061.0049

Benoit, H. (2014). Les dispositifs inclusifs : freins ou leviers pour l'évolution des pratiques. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 65(1), 189-204. https://doi.org/10.3917/nras.065.0189

Barry, V., & Benoit, H. (2013). Dispositifs innovants de l'école inclusive : présentation du dossier. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 61(1), 5-10.

Frétigné, C. (2013). Les dispositifs innovants de l'école à la lumière de la « handicapologie ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 61*.

Sitographie:
https://eduscol.education.gouv.fr/4743/ecole-inclusive

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu : 80 % écrit : 2 DST de 2h et 20 % oral (par groupe)
Régime dérogatoire :
100 % écrit : DST de 2h
Rattrapage :
100 % écrit : DST de 1h30

PARCOURS ISEJ

UE 23 ECUE 23.1 — Droits de l'enfant et de la famille

Enseignant responsable : **Pierrine Robin**
Intervenants TD :
Nombre d'heure : CM / 18 TD
Coefficient : 3 **ECTS :** 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C5.3 Connaitre des publics et des environnements
Compétences de l'enseignement : connaitre l'histoire et l'évolution des droits de l'enfant

CONTENUS

CM :
TD parcours EE :
TD parcours CPE coordination éducative :
TD parcours intervention sociale et éducative : Droits de l'enfant et de la famille

Cet enseignement vise à donner une introduction aux droits de l'enfant et à leurs évolutions, de la construction des droits de protection à la mise en place des droits libertés, jusqu'à la présentation de la question des droits vivants.

BIBLIOGRAPHIE

Manfred Liebel, Enfants, droits et citoyenneté : faire émerger la perspective des enfants sur leurs droits, L'Harmattan, Logiques juridiques, 2010.

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :
80% écrit dossier collectif
20% oral exposé collectif
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit dossier individuel
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit dossier individuel

UE 23 ECUE 23.2 Prévention des conduites à risques

Enseignant responsable : **Clément Gérome**
Intervenants TD : Clément Gérome
Nombre d'heure : 18h TD
Coefficient : 3 ECTS

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.3 : Connaitre des publics spécifiques et de leurs environnements

Ce cours a pour objectif de transmettre des connaissances permettant aux étudiants de comprendre les pratiques qualifiées de « conduites à risques » et les politiques, dispositifs et acteurs qui ont pour finalité de les prévenir. Il vise également à fournir des compétences nécessaires pour élaborer et évaluer la pertinence et les effets d'un dispositif ou une campagne de prévention.

CONTENUS

En s'appuyant sur la sociologie du risque, le cours reviendra dans un premier temps sur la notion de conduite à risques afin de mettre en lumière ses apports ainsi que ses limites pour la compréhension de certaines conduites juvéniles. Il se consacrera ensuite à l'analyse des politiques, dispositifs et des acteurs dont l'objectif est de prévenir ces conduites. En s'appuyant sur l'étude de documents divers (articles académiques, de presse, film et affiche de prévention de prévention, etc.) les séances aborderont une diversité de conduites à risques (usages de drogues et addictions, conduite routière, délinquance, « radicalisation », risques sexuels, isolement, etc.) et d'outils de prévention (prévention par les pair.e.s, développement des compétences psychosociales, campagne numériques, jeux, etc.) afin de discuter de leur pertinence et de leurs limites.

BIBLIOGRAPHIE

Benso, V. (2018). La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social ? Psychotropes, 24(1), 9-14. https://doi.org/10.3917/psyt.241.0009.

Sous la direction de Amsellem-Mainguy, Y. et Le Grand, É. Education pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs. (2014). Cahiers de l'action, (43), https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2014-3?lang=fr.

Cheval, P. (2024). Prostitution des mineurs Innover grâce aux maraudes numériques. Les Cahiers Dynamiques, 83(1), 74-81. https://doi.org/10.3917/lcd.083.0074.

Courtois, R. (2011). Les conduites à risque à l'adolescence : Repérer, prévenir et prendre en charge. Dunod. https://doi.org/10.3917/dunod.court.2011.01.

Frithmann, H. (2024). Lutte contre la prostitution juvénile : un dispositif de prévention co-construit avec des adolescentes placées. Empan, 133(1), 112-120. https://doi.org/10.3917/empa.133.0112.

Gelly, M. (2013). Les inégalités sociales, objet invisible pour l'éducation sexuelle ? Enquête ethnographique sur l'éducation sexuelle dans les collèges. Sciences sociales et santé, 31(4), 73-96. https://doi.org/10.1684/sss.2013.0405.

Interventions de prévention auprès des jeunes : état des connaissances scientifiques. (2013). Santé Publique, (1), https://stm.cairn.info/revue-sante-publique-2013-HS1?lang=fr.

Le Breton, D. (2013). Conduites à risque. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.breto.2013.02.

Le Pape, M.-C. (2010). Familles et école : un partenariat éducatif ? La prévention des conduites à risque juvéniles en milieu scolaire vue par les familles. Agora débats/jeunesses, 54(1), 47-59. https://doi.org/10.3917/agora.054.0047.

Letessier, M., Mignot, D., Mejri, I. et Hitoto, H. (2023). Une maison de santé pluriprofessionnelle coordonne un plan de prévention sexuelle pluridisciplinaire en milieu scolaire. Santé Publique, 35(6), 87-127. https://doi.org/10.3917/spub.236.0087.

Peretti-Watel, P. et Constance, J. (2009). Comment les fumeurs pauvres justifient-ils leur pratique et jugent-ils la prévention ? Déviance et Société, 33(2), 205-219. https://doi.org/10.3917/ds.332.0205.

Peretti-Watel, P. (2010). La société du risque. La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.peret.2010.01.

Peretti-Watel, P. (2010). Morale, stigmate et prévention La prévention des conduites à risque juvéniles. Agora débats/jeunesses, 56(3), 73-85. https://doi.org/10.3917/agora.056.0073.

Peretti-Watel, P. (2017). L'homo medicus, cible fictive de la prévention des conduites à risque. Dans R. Crespin, D. Lhuilier et G. Lutz Nale Se doper pour travailler (p. 45-58). érès. https://doi.org/10.3917/eres.crespi.2017.01.0047.

Soussoko, L. (2023). La prévention de la radicalisation au-delà du travail sécuritaire Quand l'expertise fait conflit. Gouvernement et action publique, 12(3), 29-51. https://doi.org/10.3917/gap.233.0029.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu :

100 contrôle continu :
80% écrit (1 DST de 2h)
20% oral (par groupe)

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit Épreuve/DST de 2h

Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit DST de 2h

DEUXIEME SEMESTRE
- S6 -

- **UE 24 Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation**
- **UE 25 Analyser, construire et contextualiser son intervention**
- **UE 26 Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels**

UE 27 et 28 en fonction des parcours

UE 24 ECUE 24.1 Psychologie de l'éducation

Enseignant responsable : **Savard Nathalie**
Intervenants TD : Savard Nathalie Adriana Allen
Nombre d'heure : 16 h CM 14 H TD
ECTS : 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Cet enseignement vise à approfondir la compréhension des processus psychologiques mobilisés dans les situations d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement. À partir de travaux de recherche récents en psychologie de l'éducation, les étudiants seront amenés à analyser les facteurs susceptibles de favoriser les apprentissages, le développement des compétences psychosociales, le bien-être et la réussite des publics accompagnés. Ils développeront une posture professionnelle réflexive en mobilisant les connaissances scientifiques pour analyser des situations éducatives complexes et concevoir des interventions adaptées.

Quatre dimensions seront particulièrement travaillées :

-Comprendre les processus psychologiques impliqués dans les apprentissages (motivation, sentiment d'efficacité personnelle, autorégulation, métacognition, engagement scolaire).
-Analyser les pratiques éducatives et les contextes d'apprentissage (relation éducative, climat scolaire, différenciation pédagogique, coopération entre les acteurs de l'éducation).
-Prévenir et accompagner les difficultés rencontrées dans les contextes éducatifs (harcèlement scolaire, décrochage, inclusion, santé mentale, développement des compétences psychosociales).
-Mobiliser les données de la recherche pour concevoir, analyser et évaluer les pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Bee et Boyd. (2020). Les âges de la vie : psychologie du développement humain (6e éd. française). ERPI.

Lieury, A. (2023). Psychologie pour l'enseignement. Dunod.

Tourrette et Guidetti. (2022). Introduction à la psychologie du développement. Armand Colin.

EVALUATIONS

Régime général :
100 % contrôle continu : 60% écrit (dossier écrit et une épreuve sur table lors de la dernière séance de TD) 40% oral (exposé oral)
Régime dérogatoire :
100% écrit : une épreuve sur table durant la semaine des examens 1H00
Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit: épreuve écrite sur table 1H

UE 24 ECUE 24.2 Controverses en éducation

Enseignant responsable : **Séverine Chauvel**
Intervenants TD : Louise Dejeans, Leia Duval-Valachs, Margot Legal
Nombre d'heure : 16 h CM/ 14h TD
Coefficient : 4 **ECTS :** 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
Identifier les principales controverses qui traversent les systèmes éducatifs contemporains.
Mobiliser les principaux concepts des sciences de l'éducation et de la sociologie de l'éducation pour analyser une situation ou un débat.
Développer une réflexion critique à partir de travaux scientifiques et distinguer les savoirs scientifiques des opinions ou des prises de position médiatiques.
Analyser et confronter des arguments issus de différentes approches théoriques et disciplinaires.
Construire une argumentation fondée sur des données empiriques et des références scientifiques.

CONTENUS

Cet enseignement est consacré à l'analyse des controverses qui traversent les débats contemporains en éducation. À partir de grandes questions éducatives, il vise à comprendre la construction des désaccords scientifiques, politiques et sociaux, ainsi que les arguments et les valeurs mobilisés par les différents acteurs et actrices. Les étudiant·es développeront ainsi des outils d'analyse critique leur permettant d'appréhender la complexité des enjeux éducatifs contemporains.

BIBLIOGRAPHIE

Barthe, Y., Callon, M. & Lascoumes, P. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.
Chauvel, S. (2016). *La course aux diplômes. Qui sont les perdants ?* Paris : Textuel.
Latour, B. (2006). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte.
Lemieux, C. (2007). « À quoi sert l'analyse des controverses ? ». *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 191-212.
Paugam, S. (dir.). (2020). *50 questions de sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
Tenret, É. (2011). *L'École et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
van Zanten, A. (dir.). (2022). *Dictionnaire de l'éducation* (2e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

EVALUATIONS

Régime général :
50% contrôle continu et 50 % contrôle terminal (1h30)
80 % écrit et 20 % oral pour le contrôle continu
Régime dérogatoire :
100% écrit (1h30)
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit sur table (1h30)

UE 25 ECUE 25.1 Communication et gestion de groupe

Enseignant responsable : **Frédérique Montandon**
Intervenants TD : Noura Zakaria, Stéphane Hanczyk, Frédérique Montandon
Nombre d'heure : 18 h
Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention

- Identifier les principales caractéristiques et les processus de fonctionnement d'un groupe.
- Analyser une situation de communication et de dynamique de groupe à partir des concepts de la psychologie sociale.
- Repérer les phénomènes d'influence sociale, de conformité, de pression du groupe, de leadership et les processus de prise de décision.
- Identifier les rôles, statuts, normes et formes de communication à l'œuvre au sein d'un groupe.
- Comprendre les facteurs favorisant ou entravant la communication, la coopération et la régulation des relations.
- Adapter sa posture et ses modalités de communication à des situations éducatives, sociales ou professionnelles.
- Participer à un travail collectif et contribuer à l'organisation et à la conduite d'une réunion.
- Analyser de manière réflexive sa propre position, ses modes de communication et ses interactions dans un groupe.

CONTENUS

L'enseignement propose une approche psychosociale de la communication et du fonctionnement des groupes, en lien avec les situations éducatives, sociales et professionnelles. Il aborde notamment :

- *Dynamique de groupe :* types de groupes, cohésion, normes, rôles et relations interpersonnelles.
- *Influence sociale :* conformisme, pression du groupe, obéissance et effets sur les comportements et décisions.
- *Communication :* communication interpersonnelle et groupale, verbal/non verbal, interactions et obstacles.
- *Leadership et régulation :* styles de leadership, pouvoir, coopération, conflits et régulation.
- *Communication professionnelle :* écoute, reformulation et adaptation de sa posture.
- *Gestion de groupe :* animation de réunion, circulation de la parole, participation et prise de décision.
- *Analyse de situations professionnelles :* études de cas adaptées aux différents parcours.

BIBLIOGRAPHIE

ABRIC J.-C. (2008). *Psychologie de la communication*, Théories et méthodes, Armand Colin.
AMADO, G. & GUITTET, A. (1975). *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin.
AMADO LEVY-VALENSI E. (1967). *La communication*, PUF.
ANZIEU, D., & MARTIN, J.-Y. (1968). *La dynamique des groupes restreints*, PUF.
BLANCHET A. & TROGNON A. (2005). *La psychologie des groupes*, A. Colin.
LEVY A. (1972). *Psychologie sociale, Textes fondamentaux*, Dunod.
MUCCHIELLI, R. (1971). *Communications et réseaux de communication*, ESF.
MUCCHIELLI, R. (1969). *Conduites de réunion*, ESF.
WATZLAWICK P., HELMICK J. (1979). *Une logique de la communication*. Le livre de poche.

EVALUATIONS

Régime général :
Évaluation en contrôle continu (100 %), reposant sur **2 évaluations écrites réalisées au cours des séances de TD.**
Régime dérogatoire :
100% écrit d'une durée de 1h30 lors de la session de partiel : l'évaluation portera sur la connaissance et la compréhension des notions fondamentales abordées en TD ainsi que sur leur mobilisation dans l'analyse d'une situation de communication ou de dynamique de groupe.
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens (durée ; 1h30) : 100 % écrit sur table. Questions de connaissances et/ou analyse d'une situation à partir des concepts et modèles étudiés dans l'enseignement.

UE 25 ECUE 25.2 LANGUES ÉTRANGÈRES : ANGLAIS

Enseignant responsable : **M. Bigay, D. Heller**
Intervenants TD : L. Amach, D. Heller
Nombre d'heure : 20H TD
Coefficient : 2 **ECTS : 2**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Travailler en groupe de façon efficace et enrichissante en s'appuyant sur l'intelligence collective
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Développer sa réflexion sur des problématiques éducatives
- Renforcer son aisance à l'oral pour s'adresser à un public
- Acquérir les compétences spécifiques propres aux modules thématiques suivis

Développer la maîtrise des différentes activités langagières (compréhension de l'oral, de l'écrit, expression orale en continu et en interaction, expression écrite)

-

CONTENUS

TD (tous parcours)

"*Parce que notre langue quotidienne structure nos paysages mentaux, il est essentiel de veiller à ce que notre espace langagier s'ouvre à nos émotions, au respect de l'Autre et à son statut de sujet agissant*."

(Hélène Trocmé-Fabre, Le Langage du Vivant, 2013)

Dans un monde globalisé où les échanges internationaux et transfrontaliers sont quotidiens, la maîtrise de plusieurs langues est plus que jamais nécessaire. Les sciences du langage, la didactique des langues et des cultures et celle du plurilinguisme nous montrent par ailleurs que l'apprentissage des langues est un processus complexe et multifactoriel. L'apprentissage de l'anglais en L3 a été pensé autour de thématiques qui s'intéressent à cette complexité et se présente sous la forme d'un choix de modules thématiques.

Nos objectifs sont dans la continuité des années précédentes : Aider les étudiant(e)s à développer leurs compétences communicatives conformément aux exigences du travail universitaire tout en s'attachant à développer des compétences transversales, telles que l'intelligence relationnelle et émotionnelle. Certaines thématiques offertes seront axées sur des problématiques de préprofessionnalisation en lien avec le travail d'enseignant en école primaire.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.
Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29
Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :

www.npr.org
www.bbc.co.uk/radio4/
www.nytimes.com
www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts…) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite…
1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :
Épreuve écrite sur table d'une durée de deux heures pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :
Épreuve écrite sur table d'une durée d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 25 ECUE 25.2 — Langue Vivante - ESPAGNOL

Enseignant responsable : **Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ**
Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (RNCP38185BC03)
Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
Développer une argumentation avec esprit critique (RNCP38185BC02)
Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte (RNCP38185BC04)
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet (RNCP38185BC05)
Être en mesure de répondre aux exigences du concours CRPE pour la langue espagnole

CONTENUS

« Mucha gente pequeña, en lugares pequeños, haciendo cosas pequeñas, puede cambiar el mundo. » Cita atribuída a Eduardo Galeano (1940-2015)

Prolongement, complexification progressive et approfondissement du programme grammaire entrepris lors des semestres précédents/Exercices d'entraînement
Préparation au concours CRPE
Initiation à l'étude de documents scientifiques en lien avec la sociologie et l'éducation dans un contexte hispanophone.
Elargissement du vocabulaire, travail sur les tournures périphrastiques / Repérage lexicale et syntactique dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites ou orales.
Approche communicationnelle de la langue en interaction : Entretien professionnel, présentation et discussion autour d'un projet, recherche de partenariat hispanophone pour un projet (socio-éducatif, littéraire, en lien avec la transition écologique, l'économie circulaire, avec l'économie sociale et solidaire, etc…)
Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral. Possibilité de travail créatif autour d'un podcast, une pièce de théâtre et/ou une œuvre littéraire en
espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :

70% écrit (2 DST)
30% oral
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit Épreuve sur table 2h
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit Épreuve sur table1h

UE 26
ECUE 26.1 — Histoire des valeurs républicaines

Enseignant responsable : **Legal Margot**
Nombre d'heure : 12h CM
Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C3 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
Développer une argumentation avec esprit critique
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
Décrire un fait éducatif dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel
Mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif
Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine
Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative
Situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions

CONTENUS

Cet enseignement vise à présenter les valeurs et les principes de la République afin de se familiariser avec leur histoire, leur signification et leur cadre d'application, en particulier en milieu scolaire. Il aborde une série de notions (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, etc.) à travers des séances thématiques.
Il s'agit de comprendre comment ces valeurs structurent aujourd'hui notre expérience citoyenne, mais aussi comment elles ont évolué dans le temps et comment elles peuvent faire l'objet d'une pluralité d'approches. L'objectif est également d'appréhender les modalités de leur mise en œuvre en contexte éducatif, et de proposer des pistes pour leur enseignement et leur transmission.
Ce cours s'appuie sur la littérature universitaire, des textes réglementaires de référence ainsi que des ressources pédagogiques et institutionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Baubérot-Vincent Jean et Milot Micheline, 2021, *Parlons laïcité en 30 questions*, Paris, La Documentation française.
Belot Robert (dir.), 2011, *Tous républicains ! Origine et modernité des valeurs républicaines*, Paris, Armand Colin.
Ferhat Ismaïl (dir.), 2025, dossier « A l'école des valeurs de la République », *Administration & Education*, n° 188, vol. 4.
Fleury Cynthia, Ozouf Mona et Perrot Michelle, 2021, *Liberté, Egalité, Fraternité*, La Tour-d'Aigue, Editions de L'Aube.

Des lectures spécifiques à chaque séance seront proposées tout au long du semestre.

EVALUATIONS

Régime général :
100% épreuve terminale : un devoir sur table écrit 2h

Régime dérogatoire :
Pendant la session d'examens du semestre 6 :
100% épreuve terminale : un devoir sur table écrit (même épreuve que pour le régime général)

Rattrapage :
Pendant session d'examens de juin :
Écrit sur table 2h

UE 26 ECUE 26.1 — Ethique professionnelle et déontologie

Enseignant responsable : **Chantal VENTURA**
Intervenants TD :
Nombre d'heure : CM 12 heures
Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C3 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Conceptualiser la distinction entre morale, éthique, déontologie et droit / Mobiliser des savoirs théoriques et juridiques
- Identifier les valeurs communes et les spécificités déontologiques des métiers de l'éducation et du social. / Agir de manière éthique et responsable
- Mobiliser des cadres théoriques pour analyser une situation professionnelle / Analyser des situations professionnelles complexes
- Argumenter une prise de position professionnelle étayée par des textes de référence et des recherches scientifiques / Communiquer de manière adaptée et respectueuse des règles.
- Coconstruire des réponses éthiques dans un travail d'équipe pluridisciplinaire / Travailler en équipe pluriprofessionnelle.

CONTENUS

Les métiers de l'enseignement, de l'action sociale situent les professionnels comme des « êtres en relation ». Les sujets qui pourront être nommés comme « élèves », « enfant », « bénéficiaires », etc. peuvent être considérés également du point de vue d'une situation de vulnérabilité potentielle. Ainsi, ces professions en appellent à des règles éthiques, déontologiques et de droit, mais pas seulement. Il est question dans ce cours d'amener à distinguer ces concepts d'éthique, d'identifier les valeurs communes et les spécificités déontologiques des métiers de l'éducation et du social. Enfin, de pouvoir analyser des situations professionnelles complexes sous un angle éthique et déontologique dans un processus de construction de posture professionnelle qui tienne compte des cadres de référence (institutionnels et législatifs). Dans un contexte de complexification des métiers du lien social et éducatif, cet enseignement ne vise pas à donner des « recettes » morales, mais à outiller les futurs professionnels pour qu'ils puissent analyser, délibérer et agir de manière responsable face à des dilemmes éthiques. Ce cours vise à permettre aux étudiants de se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

Demailly, L. (2008). Politiques de la relation : Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles. Presses Universitaires du Septentrion.
Merlier, Philippe, et Brigitte Bouquet. Philosophie et éthique en travail social. 2e édition, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2020.
Morel, D. (2011). Faut-il aimer pour accompagner ? Petite philosophie de l'éthique à l'usage des travailleurs sociaux. Le Sociographe, 36(3), 29-37.
Morel, D. (2008). Une formation humaniste. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
Porcher, L. et Abdallah-Pretceille, M. (1998). Éthique de la diversité en éducation. Presses Universitaires de France.
Prairat, E. (2013). La morale du professeur. Presses Universitaires de France.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle terminal
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit dossier individuel
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit dossier individuel

PARCOURS EE

UE 27
ECUE 27.1 — L3 S6 : Français et éducation littéraire

Enseignant responsable : M. Thomas Poujade
Intervenants TD : M. Thomas Poujade, Mme Caroline Perrin, Mme Isabelle Topakian
Nombre d'heure : 22h TD
Coefficient : 3 **ECTS :** 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
BCC : Préparation au CRPE - articulation admissibilité écrite et admission orale
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
Renforcer les compétences attendues à l'écrit du CRPE en français : analyse, rédaction, justification et maîtrise de la langue.
Présenter oralement une démarche, une analyse de support ou une proposition d'enseignement en français.
Mobiliser des repères didactiques pour concevoir, expliquer et défendre des choix pédagogiques adaptés aux cycles 1 à 3.
Analyser des productions d'élèves, identifier des obstacles et proposer des pistes de remédiation.
Adopter une posture professionnelle : clarté du propos, écoute, argumentation et ajustement face aux questions.

CONTENUS

CM : Non TD parcours EE : 22h TD
Ce TD poursuit la préparation aux écrits du CRPE tout en engageant la préparation de l'oral d'admission. Les étudiants travaillent la qualité de la réponse écrite, la mise en voix d'une analyse et l'argumentation professionnelle.
Écrit : sujets d'entraînement, analyse de langue, exploitation de corpus, rédaction structurée et correction fine.
Oral : présentation d'une situation, justification de choix didactiques, gestion du temps, reformulation et réponse aux questions.
Professionnalisation : analyse de supports de classe, productions d'élèves, progressivité des apprentissages et différenciation.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de français de l'école primaire et ressources Eduscol, cycles 1, 2 et 3.
Sujets zéro, annales, cadrages et rapports de jury du CRPE.
Ouvrages de didactique du français et de préparation aux épreuves écrites et orales du CRPE.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : 50 % écrit type admissibilité et 50 % oral type admission.
Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel. 2h
Rattrapage : Session 2 : 100% écrit. 2h

UE 27
ECUE 27.2 S6 : **Mathématiques - Géométrie**

Enseignant responsable : Rachid Saguer
Intervenants TD : Sarrodgini Danasségarane
Nombre d'heure : 22h TD
Coefficient : **ECTS :** 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
BCC : Compétences de l'enseignement
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
Maîtriser les notions de géométrie attendues pour l'épreuve écrite de mathématiques du CRPE.
Résoudre des problèmes géométriques en mobilisant propriétés, constructions, mesures et raisonnements.
Justifier une démarche, rédiger une réponse structurée et expliciter les étapes d'un raisonnement.
Présenter oralement une analyse, une procédure ou une situation d'enseignement liée à la géométrie.

CONTENUS

CM : Non TD parcours EE : 22h TD
Cet enseignement poursuit la préparation au concours : il consolide la géométrie pour l'épreuve écrite d'admissibilité et prépare aussi l'oral d'admission par la verbalisation des démarches.
Les séances alternent rappels structurés, constructions, résolution de problèmes, entraînements type concours, analyse d'erreurs et courts temps d'oralisation.
Principaux points abordés : géométrie plane, figures usuelles, droites, angles, cercles, triangles et quadrilatères ;
transformations, symétries, repérage, agrandissement-réduction, proportionnalité géométrique ;
géométrie dans l'espace, solides usuels, patrons, grandeurs et mesures associées ; rédaction et argumentation.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de mathématiques de l'école primaire et du collège en vigueur.
Sujets zéro, annales et rapports de jury du CRPE.
Manuels de préparation au CRPE en mathématiques, chapitres géométrie, grandeurs et mesures.

EVALUATIONS

Régime général : 50 % écrit type admissibilité et 50 % oral type admission, autour d'une situation ou d'un raisonnement géométrique.
Régime dérogatoire : Session 1 : DST 2h écrit.
Rattrapage : Session 2 : DST 2h écrit.

UE 27 ECUE 27.3	Histoire géographie

Enseignant responsable : Jamal AHBAB
Intervenants TD : Fousya ELHOSSINE et Jamal AHBAB
Nombre d'heure : 18
Coefficient : 2 **ECTS : 2**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux
· Maîtriser parfaitement les savoirs disciplinaires exigés aux concours
· Analyser et problématiser un sujet
· Construire une argumentation claire, logique et structurée.
· Exploiter et interpréter des documents de manière critique et rigoureuse.
· Concevoir une proposition pédagogique conforme aux programmes et adaptée aux élèves.
· Communiquer efficacement, à l'écrit comme à l'oral
· Gérer son temps et adopter une démarche méthodique, afin de répondre à l'ensemble des attentes de l'épreuve dans le temps imparti.

CONTENUS

CM : Non
TD parcours
L'objectif de ce semestre est de mettre en pratique les solides compétences des étudiants afin de les préparer aux concours de recrutement de professeurs des écoles.

CONNAISSANCES :
❖ Approfondissement des connaissances et des méthodes de chacune des deux disciplines à travers les grandes thématiques abordées à l'école.

DEMARCHES :
❖ Exercices et simulations des épreuves de concours.

BIBLIOGRAPHIE

Carpentier Jean et Lebrun François, *Histoire de France*, coll. Points, Seuil, 2014
Libourel Elise, *Géographie de la France*, Paris, Armand Colin, collection Portail, 2023

La fréquentation de podcasts (@notabenemovies, @yanntoutcourt / géographie à la carte (France culture) pourra être profitable aux étudiants...

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit individuel

UE 27 ECUE 27.4 Education aux activités physiques et sportives

Enseignant responsable : Florence MOURLON
Intervenants TD :
Loïc DELPIERRE, Anne BERNARD, Florence MOURLON et Aurélie TESSIER

Nombre d'heure : 20 h TD
Coefficient : 2 **ECTS : 2**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4.1: Mobiliser les savoirs fondamentaux
Compétences de l'enseignement :

Connaître et comprendre les objectifs de l'EPS et les enjeux de formation des 4 domaines d'apprentissage structurant les programmes de la discipline pour les trois cycles :

- Acquérir une culture corporelle, sportive et artistique en référence aux contenus des quatre domaines d'apprentissage des programmes de l'EPS des trois cycles de l'école primaire.
- Connaître les enjeux de formation des quatre domaines d'apprentissage structurant les programmes de la discipline des trois cycles.

Mettre en œuvre l'enseignement de l'EPS à l'école :

- Conduire une première analyse d'une situation d'apprentissage en EPS inscrite dans une séance et dans une séquence.
- Identifier les règles principales de sécurité en EPS afin de garantir la sécurité physique et affective des élèves.

CONTENUS

TD parcours EE : les 20 h de TD visent à transmettre des connaissances générales sur l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et à préparer les étudiants à l'épreuve EPS du CRPE.

Les contenus abordés sont relatifs à :

- Les notions de Culture citoyenne, corporelle et sportive (3C)
- Les outils didactiques pour construire son enseignement : notion de programmation /séquence/sécurité
- Les contenus propres à chaque domaine d'apprentissage de la Petite section au CM2 et plus.

Si les installations le permettent, les cours s'organiseront autour de cours théoriques et de temps de pratique

BIBLIOGRAPHIE

Cycle 1 : Enseigner au cycle 1 | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale | Direction générale de l'enseignement scolairehttps://eduscol.education.gouv.fr/4680/agir-s-exprimer-comprendre-travers-l-activite-physique-au-cycle-1
Cycle 2 : annexe-1-programme-d-education-physique-et-sportive-cycle-2-516770.pdf
Cycle 3 : annexe-2-programme-d-education-physique-et-sportive-cycle-3-516773.pdf

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :

- 60% écrit (moyenne de plusieurs notes possible)
- 40% oral (moyenne de plusieurs notes possible)

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit individuel

UE 28 Menu de spécialisation:

ECUE 28.1 | Education relationnelle et communication empathique

Enseignant responsable : **Lissia Amach**
Nombre d'heure : 18h TD
Coéfficient : **ECTS : 2**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.1 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

Cet enseignement propose une initiation au **développement des compétences psychosociales (CPS)**, en particulier des compétences de communication empathique, d'écoute, de coopération et de régulation émotionnelle. Les étudiant.e.s seront amené.es à :

- découvrir les fondements de la Communication NonViolente (CNV) ;
- expérimenter des outils favorisant une communication plus consciente et constructive ;
- développer une qualité d'écoute et de présence dans la relation ;
- repérer les émotions, les besoins et les mécanismes à l'œuvre dans les situations de communication ;
- analyser leur posture relationnelle dans différents contextes professionnels.

CONTENUS

Longtemps considérée comme une qualité personnelle, l'empathie est aujourd'hui reconnue comme une compétence professionnelle essentielle dans les métiers de l'éducation, de la coordination éducative et de l'intervention sociale. Son développement s'inscrit dans le renforcement des compétences psychosociales (CPS), désormais encouragé par les politiques éducatives et de santé.
À partir de l'approche de la Communication NonViolente (CNV) développée par Marshall Rosenberg, cet enseignement propose une initiation aux principaux outils de la communication empathique. Les étudiant.e.s découvriront comment la qualité de la relation influence les apprentissages, la coopération, l'accompagnement et la prévention des conflits.
Les séances alternent apports théoriques, exercices expérientiels, jeux de rôle, analyses de situations professionnelles et temps de réflexion afin d'expérimenter une communication plus consciente, plus authentique et plus constructive. Une attention particulière sera portée au développement d'une posture d'écoute, à la compréhension des émotions et des besoins, ainsi qu'à la capacité de créer des relations favorisant la confiance et la coopération.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence:

- d'Ansembourg, T. (2019). *Cessez d'être gentil, soyez vrai ! Être avec les autres en restant soi-même*. Éditions de l'Homme.
- Goleman, D. (1997). *L'intelligence émotionnelle*. Robert Laffont.
- Rogers, C. (2005). *Le développement de la personne*. Dunod.
- Rosenberg, M. B. (2016). *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs). Introduction à la Communication NonViolente*. La Découverte.

Ressources institutionnelles (disponibles en ligne)

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Compétences psychosociales : un référentiel pour les développer à l'école*.
- Ministère de l'Éducation nationale – Éduscol. *Développer les compétences psychosociales chez les élèves*.
- Ministère de l'Éducation nationale – Éduscol. *Kit pour des séances d'empathie à destination des professeurs*

EVALUATIONS

Régime général :
Contrôle continu :
70 % Évaluation écrite
30 % Évaluation orale

Régime dérogatoire :
Épreuve écrite sur table pendant la session 1 d'examens. Durée: 2h
Rattrapage :
Épreuve écrite sur table pendant la session 2 d'examens. Durée: 1h

PARCOURS CPE ET ISEJ

UE 27 | Politiques éducatives : partenariats socio-éducatifs

ECUE 27.1

Enseignant responsable : Mme Clotilde KPOGBA
Intervenants TD : Mme Clotilde KPOGBA

Nombre d'heure : 20H TD / parcours CPE et ISEJ

Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4.2 **Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales**
Compétences de l'enseignement :
Être capable d'identifier les principaux partenaires socio-éducatifs, leurs missions au niveau local et à l'international.
Être en mesure de décrire un fait éducatif et l'analyser dans son contexte institutionnel, territorial, politique, économique et culturel.
Savoir mobiliser les concepts des sciences de l'éducation pour analyser les pratiques des partenaires socio-éducatifs.
Comprendre les enjeux de la coopération internationale en éducation et en protection de l'enfance et de la jeunesse.
Avoir une compréhension des logiques de partenariat et de travail en réseau.
Être capable de développer une posture professionnelle, réflexive et critique face aux situations éducatives, en ouverture avec interculturalité et à la coopération internationale.

CONTENUS

Cette unité d'enseignement abordera une approche pluridisciplinaire des partenaires socio-éducatifs en mettant en lumière leur rôle dans l'accompagnement des enfants, des jeunes, des familles et des publics vulnérables. Elle vise à comprendre les dynamiques de coopération entre les différents acteurs des secteurs éducatif, social, médico-social, associatif et institutionnel, ainsi que les enjeux de la coordination des interventions à l'échelle locale, nationale et en particulier celle au niveau international.

Les étudiants seront amenés à analyser les politiques éducatives et sociales, les dispositifs partenariaux, les pratiques professionnelles et les réseaux d'acteurs à partir de situations concrètes. Une attention particulière sera portée aux organisations internationales, aux politiques européennes et aux grandes institutions telles que l'UNESCO, l'UNICEF, l'OCDE ou l'Organisation internationale de la Francophonie, dans une perspective de compréhension de leur influence sur les politiques éducatives et de protection de l'enfance.

L'enseignement favorisera le développement d'une posture réflexive, critique et éthique, tout en préparant les étudiants à concevoir et à conduire des projets partenariaux dans des contextes interculturels et internationaux.

BIBLIOGRAPHIE

Ariane Alberghini, Juliette Baronnet, Alice Best et al. (2017). « Étude qualitative sur l'accompagnement socio-éducatif effectué dans les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) », Recherche sociale, n° 223.
Clotilde kpogba. (2023). « L'éducation comme moteur du développement humain », DJIBOUL – Revue des Arts, Communication, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Spécial n° 08, pp. 413-432.
Maurice Blanc, Jean Foucart et Josiane Stoessel-Ritz.(2016). « Travail social, partenariats et transactions sociales, p7-13. https://doi.org/10.3917/pp.043.0007
Brigitte Bouquet (2015), « Le partenariat dans le travail social : enjeux et perspectives ». Vie sociale.
Julien Damon. (2014), « Le partenariat. Modalité molle mais nécessaire des politiques publiques » 279-301
Études de Organisation de coopération et de développement économiques sur les systèmes éducatifs et les enquêtes PISA.
Documents de Organisation internationale de la Francophonie sur la coopération éducative francophone.
Coopérer, coordonner : nouveaux enjeux, Vie sociale n° 1/2010.

EVALUATIONS

Régime général :
100% contrôle continu : un devoir écrit (100%), 2h.
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel, 2h.
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :100 % écrit individuel, 1h30.

UE 27
ECUE 27.2

La conduite de projet

Enseignant responsable : **Chantal VENTURA**
Intervenants TD :
Nombre d'heure : TD 20 heures
Coefficient : 3 **ECTS : 3**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C4.2 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales
À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
À l'issue de ces TD, l'étudiant sera capable de :

- Piloter la mise en œuvre opérationnelle : Coordonner le déploiement des actions selon le planning et les objectifs validés, en assurant la logistique et la sécurité des biens et des personnes, conformément aux règles éthiques et déontologiques.
- Gérer les dynamiques humaines et les imprévus : Animer des réunions de pilotage, réguler les dynamiques de groupe au sein de l'équipe et les relation avec les partenaires, et adapter le projet face aux aléas (gestion de crise).
- Assurer la communication du projet : Produire les supports de communication adaptés et rendre compte de l'avancement aux parties prenantes.
- Conduire l'évaluation in situ : Recueillir des données pendant et après l'action, analyser les écarts entre le prévu et le réalisé, et mesurer l'impact qualitatif et quantitatif.
- Capitaliser l'expérience : Rédiger un bilan professionnel complet et formuler des préconisations pour la pérennisation ou l'amélioration du dispositif.
- Développer une posture réflexive : Analyser sa propre pratique, ses compétences mobilisées et son positionnement éthique durant la conduite du projet.

lesCONTENUS

TD parcours CPE coordination éducative et parcours intervention sociale et éducative
L'objectif de cet enseignement n'est plus de concevoir "sur papier", mais de confronter le projet à la réalité du terrain en plaçant les étudiants en responsabilité de pilotage d'un projet au travers de TD. Il s'agit d'expérimenter la phase de réalisation, de gérer les imprévus, d'animer une équipe et de mesurer l'impact réel de l'action sur le public cible.
Ce TD fonctionne comme un laboratoire de pratiques professionnelles où l'étudiant endosse pleinement la posture de chef de projet éducatif ou social. Il apprend à naviguer entre la rigidité des cadres des établissement et autres formes de règles (éthiques et déontologiques), dans une temporalité contrainte, et la flexibilité requise par la relation humaine et les aléas du terrain.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdelhauser, A., Gori, R., Sauret, M.-J., (sous la dir.). (2014).La folie évaluation, les nouvelles fabriques de la servitude. France Essai Mille et une nuit, Fayard,.
- Bouquet, B., Draperie, J-F. et Jaeger, M. (2009). Penser la participation en économie sociale et en action sociale. Saint Jean de Braye : Dunod.
- Boutinet, J-P. (2010). Grammaires des conduites à projet. Lonrai (Orne) : éditions PUF.
- Boutinet, J-P. (1999). –Psychologie des conduites à projet. Vendôme : Édition PUF, collection Que sais-je. (3ème édition corrigée)
- D'Herbemont, O. et César, B. (2004). La stratégie du projet latéral. Liège : éditions Dunod.
- Dhume, F. (2001). Du travail social au travail ensemble, le partenariat dans le champ des politiques sociales. Paris : éditions ASH.
- Fauvet, J-C. (en collaboration avec Stephani, X. (1983). La socio-dynamique : un art de gouverner, Éditions d'Organisation,
- Laprie, Milañana, Brissonnet, Becker. (2008). Projet d'établissement, comment le concevoir et le formaliser – collection Société Actions sociales, ESF éditeur, Lavis (Italie), novembre 2008

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu :
60 % écrit dossier collectif
40% oral exposé collectif
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit dossier individuel
Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit dossier individuel

PARCOURS CPE

UE 28 ECUE 28.1 — Sensibilisation aux usages du numériques

Enseignant responsable : **Lacroix Sébastien**
Intervenants TD : Kpogba Clotilde
Nombre d'heure : 18h TD
Coéfficient : **ECTS : 3**

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C 5.2 : Accompagner les adolescents dans leur environnement

Être capable de mobiliser des éléments de recherche sur la thématique
Être capable de sensibiliser les publics adolescents aux écrans et aux usages du numérique
Être capable de créer un parcours pédagogique sur la thématique concernée

CONTENUS

Les différents rapports de l'ANSES sur les réseaux sociaux, ainsi que celui commandé par la Présidence de la République intitulé « Enfants et écrans », interrogent la relation des enfants et des adolescents aux outils numériques. L'impact croissant de ces outils dans notre société exige la mise en place de dispositifs de prévention et d'accompagnement pour se prémunir des effets néfastes tout en profitant des avantages potentiels.

Ce cours vise à permettre aux étudiant.es de s'approprier les éléments liés aux différentes études et à la recherche dans ce domaine. Ils devront également se former à la conception de campagnes de sensibilisation destinées aux publics visés par leurs futurs débouchés professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport « Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu », 2024 :
https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf
rapport ANSES, usages des réseaux sociaux numériques et santé des adolescentes, 2025 : https://www.anses.fr/system/files/AP2019-SA-0152-RA.pdf
Anne Cordier et Séverine Erhel, Les enfants et les écrans, 2023

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu : un devoir écrit qui compte pour 80% de la note finale et un oral qui comptera pour 20% de la note finale

Régime dérogatoire :
Pendant la session d'examens de mai:
Devoir sur table 1h

Rattrapage :
Pendant session d'examens de juin/juillet :
Devoir sur table 1H

UE 28 ECUE 28.2 | Préprofessionnalisation

Enseignant.es responsables : **Sophie Garanger et Lorrain Rapaport**
Intervenant.es TD : Sophie Garanger et Lorrain Rapaport
Nombre d'heure : 18h TD
Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C5.2 : Accompagner les adolescents dans leur environnement
Compétences de l'enseignement : préciser les compétences que vous allez développer dans le cours
Préparer les écrites du concours de recrutement des conseillères et conseillers principaux d'éducation ; en comprendre les enjeux et les exigences.

CONTENUS

CM
TD parcours EE :
TD parcours CPE coordination éducative :
Cet enseignement s'inscrit dans la lignée de celui du 2e semestre de Licence 2.
Il vise à consolider l'appréhension par l'étudiant.e des deux épreuves écrites et des deux épreuves orales du concours (leurs contraintes, leurs enjeux et leurs méthodologies appropriées) en prenant appui sur les bulletins officiels et les rapports des jurys.
Des exercices seront proposés afin que l'étudiant.e puisse se familiariser progressivement avec la nature très spécifique et les critères d'évaluation de ces quatre épreuves.

TD parcours intervention sociale et éducative :
Indiquer le contenu de ce qui sera aborder dans le CM et précisez pour chacun des parcours les sujets abordés dans les TD

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie du concours CPE bac + 3 2027

EVALUATIONS

Régime général :
100 % contrôle continu : 2 évaluations, 1 écrite (60%) et l'autre orale (40%)

Il faut à chaque fois préciser le nombre de devoir écrit et nombre de devoir oraux. Il faut préciser la nature des devoirs (dossier, oraux individuels ou en groupe) ainsi que les % qu'ils représentent au total dans la note finale

Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit
Travail écrit à rendre réalisé à la maison. Prise de contact par mail à la date du premier cours si l'étudiant.e ne peut pas y assister ou lors du premier cours. Date de rendu 1 semaine jour pour jour après le dernier cours.

Précisez la nature de l'épreuve (écrite ou orale) et sa modalité (travail à rendre ou DST). Attention dans le cas d'un travail à rendre, il est indispensable d'indiquer les dates de prise de contact avec les enseignants et les dates de rendu des travaux.

Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens : 100% écrit
Travail écrit à rendre réalisé à la maison. Prise de contact par mail à la date du premier cours si l'étudiant.e ne peut pas y assister ou lors du premier cours. Date de prise de contact dès les résultats du jury de session 1. Rendu 2 semaines avant la date de jury de session 2.

Précisez la nature de l'épreuve (écrite ou orale) et sa modalité (travail à rendre ou DST). Attention dans le cas d'un travail à rendre, il est indispensable d'indiquer les dates de prise de contact avec les enseignants et les dates de rendu des travaux.

PARCOURS ISEJ

UE 28 | Accompagnement à la parentalité

ECUE 28.1

Enseignant responsable : **Chantal VENTURA**
Intervenants TD :
Nombre d'heure : 18 heures TD
Coefficient : 3 ECTS : 3

Compétences travaillées

C5.3 : Connaitre des publics spécifiques et de leurs environnements
À l'issue de ces TD, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser le cadre conceptuel et législatif : Définir les enjeux contemporains de la parentalité, situer l'intervention sociale dans le cadre de la Stratégie nationale de soutien à la parentalité, des dispositifs spécifiques cadres nationaux (bonnes pratiques, chartes, etc.)
- Adopter une posture professionnelle éthique : Distinguer soutien à la fonction parentale et contrôle social, garantir une approche inconditionnelle, laïque et non-jugeante, et identifier les limites de l'intervention (articulation avec la protection de l'enfance).
- Concevoir et piloter des actions éducatives : Élaborer un projet d'accompagnement (diagnostic, objectifs, méthodologie d'animation, partenariat) répondant à un cahier des charges institutionnel.
- Travailler en réseau et en équipe : Mobiliser les acteurs du territoire (CAF, Éducation nationale, Santé, Associatif) et coconstruire des réponses adaptées aux besoins des familles.

CONTENUS

Cette unité d'enseignement vise à doter les étudiants des compétences théoriques, légales et méthodologiques nécessaires pour intervenir auprès des parents dans le respect de leur fonction et de leurs droits. Cet enseignement est conçu pour alterner apports théoriques et législatifs, la pédagogie repose sur une approche inductive alternant apports conceptuels ciblés, analyses de pratiques simulées et conception de projets.
L'approche pédagogique privilégie l'analyse de pratiques simulées et la conception d'outils, faisant le lien direct avec d'autres enseignements et leurs apports concernant les droits de l'enfant, prévention, partenariat, l'éthique et déontologie.

BIBLIOGRAPHIE

Dauphin, S., (2014). Parentalité et politique de la famille. In: *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014. Production et réception des normes de « bonne » parentalité. pp. 59-64.
Ganne, C. et Thiery, N. (2019). Soutenir les parents pour protéger l'enfant Les centres parentaux entre prévention, protection et accompagnement vers l'autonomie. Recherches familiales, 16(1), 37-50.
Martin, C.. (2014). Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ?. In: Politiques sociales et familiales, n°118, 2014. Production et réception des normes de « bonne » parentalité. pp. 9-22.
Sas-Barondeau, M. (2014). L'accompagnement de la fonction parentale par les caisses d'Allocations familiales. Des centres sociaux pris entre deux logiques d'intervention sociale . In: *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014. Production et réception des normes de « bonne » parentalité. pp. 66-73.

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu : 70% écrit dossier collectif - 30% oral exposé collectif
Régime dérogatoire :
Pendant la session 1 d'examens :
100% écrit dossier individuel (à déposer, contacter l'enseignante)
Rattrapage :
Pendant la session 2 d'examens :
100 % écrit dossier individuel (à déposer, contacter l'enseignante)

UE 28
ECUE 28.2
Numérique et action sociale

Enseignant responsable : **Lacroix Sébastien**
Intervenants TD : Kpogba Clotilde
Nombre d'heure : 18h TD
Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C5.3 : Connaître des publics spécifiques et leurs environnements

Être capable de mobiliser des éléments de recherche sur la thématique
Être capable de sensibiliser les différents publics aux écrans et aux usages du numérique
Être capable d'utiliser les outils numériques pour mener un projet

CONTENUS

Les différents rapports de l'ANSES sur les réseaux sociaux, ainsi que celui commandé par la Présidence de la République intitulé « Enfants et écrans », interrogent la relation des enfants et des adolescents aux outils numériques. L'impact croissant de ces outils dans notre société exige la mise en place de dispositifs de prévention et d'accompagnement pour se prémunir des effets néfastes tout en profitant des avantages potentiels.

Ce cours vise à doter les étudiant.es des compétences nécessaires pour mener des recherches et les appliquer efficacement sur le terrain. Ils apprendront à structurer des interventions pertinentes dans le domaine. L'utilisation d'outils numériques sera encouragée pour créer des supports et des matériaux de communication adaptés au public cible. Le numérique servira à la fois de moyen et de fin dans cet enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport « Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu », 2024 : https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf
rapport ANSES, usages des réseaux sociaux numériques et santé des adolescentes, 2025 : https://www.anses.fr/system/files/AP2019-SA-0152-RA.pdf
Anne Cordier et Séverine Erhel, Les enfants et les écrans, 2023
Anne cordier, Grandir informés, 2023

EVALUATIONS

Régime général :
100 contrôle continu : un devoir écrit qui compte pour 70% de la note finale et un oral qui comptera pour 30% de la note finale

Régime dérogatoire :
Pendant la session d'examens de mai:
Devoir sur table 1h

Rattrapage :
Pendant session d'examens de juin/juillet :